

CONTRAT TERRITORIAL DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE MONTEREAU

ENTRE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE MONTEREAU

Représentée par son président, Jean-Marie ALBOUY-GUIDICELLI, autorisé à l'effet des présentes suivant délibération n°2018/04/09 en date du 09 avril 2018, Ci-après désigné par « La Communauté de communes du Pays de Montereau », d'une part,

ET L'ÉTAT,

Représenté par Lionel BEFFRE, Préfet de Seine-et-Marne,
Ci-après désigné par « l'État », d'autre part,

IL EST CONVENU CE QUI SUIT :

Article 1 - Objet du contrat

Les contrats de relance et de transition écologique (CRTE) ont pour objectif d'accompagner la relance de l'activité par la réalisation de projets concrets contribuant à la transformation écologique, sociale, culturelle et économique de tous les territoires (urbain et rural, montagne et littoral, métropole et outre-mer).

Les CRTE s'inscrivent dans le temps court du plan de relance économique et écologique avec des actions concrètes et des projets en maturation ayant un impact important pour la reprise de l'activité dans les territoires ; et dans le temps long en forgeant des projets de territoire ayant pour ambition la transition écologique et la cohésion territoriale.

Article 2 – Orientations stratégiques : les volets thématiques du CRTE

Le présent contrat fixe les orientations stratégiques en s'appuyant sur le projet de territoire approuvé en date du 9 avril 2018 et les évolutions liées aux priorités nationales.

Axe 1 : Urbanisme et biodiversité

- **Orientation 1** : Développer l'offre de foncier et d'immobilier économique,
- **Orientation 2** : Poursuivre la renaturation et promouvoir la biodiversité des sites industriels,

Axe 2 : Patrimoine et paysage

Orientation 3 : Développer le tourisme par une offre d'hébergements touristiques et de produits de nature et de paysage,

Axe 3 : Logements et bâtiments

- **Orientation 4** : Poursuivre et mailler l'offre d'équipements sur le territoire,
- **Orientation 5** : Poursuivre la politique de rénovation énergétique dans le secteur public et privé,
- **Orientation 6** : Diversifier et développer une offre de logements diversifiée et adaptée,

Axe 4 : Politique de la ville

Orientation 7 : Poursuivre la mise en œuvre des dispositifs contractuels existants (NPNRU, Contrat de Ville, ORT, Territoires d'Industries...),

Axe 5 : Energies et mobilités

- **Orientation 8** : Développer les mobilités actives sur le territoire,
- **Orientation 9** : Favoriser l'émergence et le développement des énergies renouvelables,

Axe 6 : Eau et assainissement

- **Orientation 10** : Poursuivre le maillage et la sécurisation de la desserte en eau potable,
- **Orientation 11** : Poursuivre la rénovation des stations d'épuration du territoire,
- **Orientation 12** : Mettre en œuvre la compétence GEMAPI.

Les orientations stratégiques font l'objet de **fiches descriptives, jointes en annexe 3**. En cas d'évolution de leur contenu en cours de contrat, elles seront validées par le comité de pilotage, sans nécessité d'avenant.

Article 3 – Le Plan d'action

Les projets accompagnés prioritairement par l'État devront obligatoirement être économes en foncier et en ressources et améliorer l'état des milieux naturels, afin de s'inscrire dans les engagements nationaux (stratégies bas-carbone, biodiversité et ZAN) et notamment de la loi n°2021-1104 du 22 août 2021 dite Climat résilience. Quelle que soit leur envergure, ils sont toujours porteurs d'une plus-value sociale, économique, culturelle et environnementale forte. Leur inscription au CRTE ne prédispose pas de l'obligation d'obtention des autorisations administratives nécessaires à leur réalisation et n'emporte pas engagement financier de la part de l'État, qui assurera une analyse des dossiers au cas par cas.

3-1 Liste des actions financées en 2021 :

Les signataires ont d'ores et déjà financé (en 2021), dans la phase préparatoire du CRTE, plusieurs actions s'inscrivant dans le cadre des politiques publiques portées par le futur CRTE.

- - 495 108 € de DETR à Esmans pour la réfection et mise en accès PMR de l'église de l'assomption
- - 83 265€ de DSIL Plan de Relance à Marolles-sur-Seine pour le remplacement des menuiseries extérieures de la Maison Pour Tous
- - 193 386 € de DSIL Plan de Relance à Montereau-Fault-Yonne (ACV) pour l'installation d'une climatisation à récupération d'énergie dans les maternelles Boyer et Curie
- - 210 734 € de DSIL Plan de Relance à Montereau-Fault-Yonne (ACV) pour les travaux d'aménagement du parvis Jean-Paul II de la collégiale Notre-Dame et Saint-Loup (pavage avec mise en accessibilité aux PMR, remise en fonctionnement de la fontaine, végétalisation, installation de bancs et remplacement de l'éclairage)
- - 215 125 € de DSIL Plan de Relance à Montereau-Fault-Yonne (ACV) pour les travaux d'aménagement du parc de la Gramine (diagnostic amiante, maîtrise d'œuvre, travaux d'eau et d'électricité, pose d'une buvette, installation d'une surface de jeux, aménagement paysager)
- - 11 200 € de DSIL Plan de Relance à Montereau-Fault-Yonne (ACV) pour l'installation d'un système de ventilation double flux dans le service municipal de la vie scolaire
- - 157 536 € de DSIL Plan de Relance à La-Grande-Paroisse pour la création d'un cabinet médical pluridisciplinaire (acquisition et travaux)
- - 64 977 € de DSIL à Varennes-sur-Seine pour l'aménagement de pistes cyclables dans le parc de la Grande Garenne

3-2 Liste des actions matures 2021-2022 :

Les « projets » envisagés sont listés à titre strictement indicatif. Ces projets ne deviennent des « fiches actions » que lorsque leur nature et leur plan de financement sont établis, qu'ils sont suffisamment mûrs pour démarrer à court terme dans un délai raisonnable, et qu'ils sont validés par les comités technique et de pilotage, après instruction au regard de la réglementation en vigueur en matière de transition écologique.

La Brosse Monceaux	Travaux de remplacement des fenêtres et portes fenêtres de la mairie
Montereau-fault-Yonne	Projet d'aménagement et de requalification de bâtiments existants : école maternelle, restauration scolaire et accueil de loisirs
	Dynamiser le centre-ville : Remplacement vitrine commerciale J Jaurès
	Étude urbaine de définition de la stratégie de développement du programme Action Cœur de Ville
	Mise en lumière de la statue de Napoléon
	Rénovation des sanitaires de l'école maternelle Mademoiselle Boyer
	Réduire les disparités sociales : Aménager un espace vitrine d'exposition de faïence dans le grand théâtre « Le Majestic »

	Aménagement d'un Pumptrack et d'un Street Workout au parc des Noues afin de créer des espaces sécurisés en dehors des espaces de circulations automobiles
	Installation d'une fibre optique entre le Grand Théâtre « Le Majestic » et la mairie
	Réfection de la toiture de la Maison des Services Publics pour la sécurisation et l'amélioration des performances énergétiques (MSP)
	Réhabilitation, mises aux normes et agrandissement de l'école maternelle des Ormeaux
	Aménager et équiper le parvis du Grand Théâtre « Le Majestic » : bâtiment à énergie positive
	Réhabilitation de l'usine Bernier en espace d'art / tiers-lieu
Varenes-sur-Seine	Rénovation du théâtre de verdure du Parc de la Sauvagerie
	Aménagement d'une piste cyclable reliant le site Grande Garenne au centre commercial du Bréau
	Rénovation énergétique du gymnase
Communauté de Communes du Pays de Montereau	Créer des cheminements piétons et cyclables : Rénovation du Pont de la Manutention
	Solution innovante pour les mobilités du quotidien : Restructuration complète de la trame routière et des espaces dédiés aux mobilités douces : Rue de la Grande Haie, Parc d'entreprises du Confluent à Montereau Fault Yonne
	Recyclage et optimisation du foncier disponible : Reconquête de la friche Film Argent sur la commune de Montereau-Fault-Yonne
	Développer l'offre d'immobilier économique disponible : Extension du centre d'affaires du Pays de Montereau
	Mise en conformité du système d'assainissement de la commune de Noisy Rudignon : reconstruction de la station d'épuration et déconnexion des surfaces actives
	Travaux d'équipement du forage des près hauts à Marolles-sur-Seine avec réalisation des canalisations de transferts
	Reconversion de friches, acquisition d'une parcelle à Cannes-Ecluse
Vouix	Construction d'un bâtiment comprenant restauration scolaire, accueil périscolaire et local associatif
	Pôle enfance – Aménagement des accès et des espaces extérieurs
	Réaménagement et rénovation énergétique de la salle des fêtes

Les actions matures du CRTE sont détaillées et chiffrées dans des fiches action en **annexe 5**

3-3 Projets et actions en maturation 2023-2026

Des projets, de niveaux de maturité différents seront listés dans le contrat (**Annexe 6**)

Article 4 - Engagements des partenaires

4.1. Dispositions générales concernant les financements

Les financements inscrits dans les fiches sont des montants prévisionnels. Ils sont à mobiliser suivant les dispositifs et dispositions propres aux différents partenaires. Les éléments financiers qui y sont inscrits sont fondés sur une première analyse de l'éligibilité des actions proposées aux différentes sources de financement des partenaires, selon les modalités décrites dans les fiches actions, mais ne valent pas accord final.

Les montants de prêt, d'avance ou de subvention, sont indicatifs, sous réserve de : disponibilité des crédits et du déroulement des procédures internes à chaque partenaire, de l'instruction des dossiers, des dispositifs en vigueur à la date du dépôt, de la validation par les instances décisionnaires du partenaire considéré. Les décisions font l'objet de conventions spécifiques établies entre le partenaire et le porteur de projet.

4.2. Le territoire signataire

En signant ce contrat de transition écologique, le territoire de la Communauté de communes du Pays de Montereau assume le rôle d'entraîneur et d'animateur de la relance et de la transition écologique de son territoire.

Le territoire signataire s'engage à désigner dans ses services un.e directeur.trice responsable du pilotage du CRTE et à affecter un.e chef.fe de projet, responsable d'animer l'élaboration et la mise en œuvre du contrat, ainsi que l'évaluation. Il-elle pourra être assisté.e d'animateur. trice.s chargé.e.s de faciliter l'émergence de projets et d'accompagner les porteurs (associations, entreprises, communes...).

Le territoire signataire s'engage à mobiliser les moyens, tant humains que financiers, nécessaires au bon déroulement du CRTE, ainsi qu'à son évaluation. Le territoire signataire s'engage à la mise en œuvre des actions inscrites au CRTE, dont il est maître d'ouvrage.

4.3 L'État, les établissements et opérateurs publics

Conformément à la circulaire 6231/SG du 20 novembre 2020, l'Etat s'engage à travers ses services, services déconcentrés et établissements à accompagner l'élaboration et la mise en œuvre du CRTE, dans une posture de facilitation des projets.

L'État s'engage à étudier le possible cofinancement des actions inscrites dans le CRTE, qui seraient éligibles aux dotations et crédits de l'État disponibles.

4-4 Maquette financière

La maquette financière récapitule les engagements prévisionnels des signataires du contrat sur la période contractuelle, en précisant les montants :

- Des crédits du plan France relance ;
- Des crédits contractualisés (nouveaux engagements) ;
- Des crédits valorisés (rappels des engagements antérieurs et des dispositifs articulés non intégrés) ;
- Des actions financées par des conventions ad hoc avant la signature du CRTE ;
- L'engagement d'un comité des financeurs donnant sa validation des actions.

Les différents financeurs instruiront dans les meilleurs délais les demandes de participation, selon leurs modalités internes de validation pour les actions entrant dans leur champ de compétence.

La maquette financière peut être saisie dans la plateforme informatique dédiée.

Article 5 – Gouvernance du CRTE

Les représentants de l'État et des collectivités territoriales porteuses mettent en place une gouvernance conjointe pour assurer la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation du CRTE.

5.1. Le comité de pilotage

Le comité de pilotage est coprésidé par le Préfet du département, ou son représentant, et par le Président du territoire ou son représentant. Il est composé de représentants de l'exécutif et des services de la Communauté de communes du Pays de Montereau, des services de l'Etat.

Il siègera une fois par an pour :

- Valider l'évaluation annuelle du CRTE soumise par le comité technique, sur la base des indicateurs de suivi définis pour le CRTE ;
- Examiner l'avancement et la programmation des actions ;
- Étudier et arrêter les demandes d'évolution du CRTE en termes d'orientations et d'actions (inclusion, adaptation, abandon...), proposées par le comité technique ;
- Décider d'éventuelles mesures rectificatives.

5.2. Le comité technique

Le comité technique est coprésidé par les représentants de l'Etat et du territoire de la Communauté de communes du Pays de Montereau. Il est chargé du suivi de l'avancement technique et financier du CRTE et de rendre compte au comité de pilotage dont il prépare les décisions.

Il se réunira une fois par an pour :

- Veiller au bon déroulement des actions prévues au contrat, vérifier l'avancement des dossiers, analyser les éventuelles situations de blocage pour proposer des mesures visant à permettre l'avancement des projets ;
- Établir et examiner le tableau de suivi de l'exécution du CRTE ;
- Mettre en place les outils d'évaluation et analyser les résultats des évaluations ;
- Étudier et statuer sur les évolutions des fiches orientations ;
- Étudier et statuer sur les évolutions et les propositions d'ajouts de fiches projets et fiches actions.

Article 6 - Suivi et évaluation du CRTE

Un tableau de bord de suivi du CRTE est établi, régulièrement renseigné, décrivant l'avancement des orientations et actions (taux de réalisation, mobilisation des moyens et financement, indicateurs...). Il est tenu à jour sous la responsabilité d'un binôme désigné de représentants du territoire concerné et de l'État, membres du comité technique. Il est examiné par le comité technique et présenté en synthèse au comité de pilotage.

Article 7 - Résultats attendus du CRTE

Les résultats du CRTE seront suivis et évalués. Les objectifs détaillés sont précisés dans chaque fiche action en annexe 5. Les indicateurs de suivi sont précisés en **annexe 5**.

Article 8 – Entrée en vigueur et durée du CRTE, Evolution et mise à jour, Résiliation.

L'entrée en vigueur du CRTE est effective à la date de signature du présent contrat et tient compte des opérations déjà financées au titre du plan de relance. La durée de ce contrat est de six ans. Au terme du contrat, un bilan sera conduit pour en évaluer les résultats et les impacts.

Le CRTE est évolutif. Le corps du CRTE et ses annexes peuvent être modifiés par avenant d'un commun accord entre toutes les parties signataires du CRTE et après avis du comité de pilotage. C'est notamment le cas lors d'une évolution de son périmètre ou du nombre d'actions.

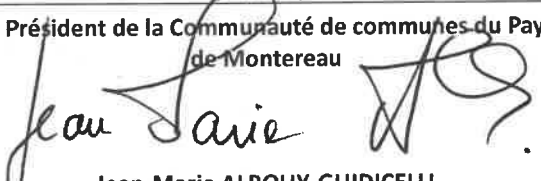

D'un commun accord entre les parties signataires du CRTE et après avis favorable du comité de pilotage, il peut être mis fin au présent contrat..

Article 9 – Traitement des litiges

Les éventuels litiges survenant dans l'application du présent contrat seront portés devant le tribunal administratif de Melun.

Signé à Melun le

- 7 FEV. 2022

<p>Le Président de la Communauté de communes du Pays de Montereau</p>  <p>Jean-Marie ALBOUY-GUIDICELLI</p>	<p>Le Préfet de Seine-et-Marne</p>  <p>Lionel BEFFRE</p>
--	---

ANNEXES du CRTE de la Communauté de Communes du Pays de Montereau

Annexe 1 – Présentation du territoire et de ses dispositifs en cours

Annexe 2 – Ambitions de la Communauté de communes du Pays de Montereau

Annexe 3 – Orientations stratégiques

Annexe 4 - Intégration des contractualisations et programmes de l'État

En fonction des priorités du projet de territoire et de la volonté des partenaires, les conventions et contrats préexistants peuvent élargir et enrichir les orientations et objectifs stratégiques du CRTE, et être intégrés progressivement dans le CRTE. Cette intégration entraîne la mutualisation de la gouvernance, tout en conservant la possibilité de conserver des instances de pilotage resserrées autour de problématiques spécifiques. Les engagements financiers qu'ils contiennent sont repris dans la maquette globale.

Annexe 5 – Fiches action

Les fiches actions sont ici inscrites dans un programme d'actions qui présente les porteurs de projets ainsi que les indicateurs de suivi pour chacune des actions proposées.

Annexe 6 – Projets

Les projets feront l'objet d'un travail spécifique de maturation afin d'être proposés à l'intégration du contrat, lors du comité de pilotage ultérieur à la signature, en fonction de leur compatibilité avec les objectifs du contrat, de leur faisabilité, de leur valeur d'exemple et de leur dimension collective ou de leur effet d'entraînement.

Ces évolutions seront examinées et validées par la gouvernance définie à l'article 5. En cas d'évolution de leur contenu en cours de contrat, les « fiches actions » ou les « fiches actions en maturation » seront validées au fil de l'eau par le comité de pilotage, sans nécessité d'avenant.

Annexe 7 - modalités d'accompagnement en ingénierie

Annexe 8 – Maquette financière (export du tableau déposé sur la plateforme)

Annexe 9 – composition du comité technique et du comité de pilotage.

11-1 : comité technique

11-2 : comité de pilotage

CONTRAT TERRITORIAL DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

pour la Communauté de Communes du Pays de Montereau

Annexe 1 : Présentation du territoire :

La Communauté de Communes du Pays compte 42 129 habitants (source : INSEE, recensement 2016), et regroupe 21 communes autour d'une unité urbaine principale : Montereau-fault-Yonne. Le territoire est inscrit comme pôle structurant Sud Seine et Marne au SDRIF.

Le territoire, attractif, connaît une **croissance démographique soutenue** (+1.4% par an entre 2009 et 2014, soit une croissance démographique supérieure à celle - forte - du département : 1%/an), mais hétérogène selon les secteurs. La population présente une forte proportion de jeunes et est marquée par un phénomène de vieillissement de la population, avec une augmentation significative de la part des plus de 60 ans.

La CCPM compte **17 855 logements, dont 22.1% de logements locatifs sociaux**, essentiellement localisés sur les communes de Montereau, Varennes-sur-Seine et Saint-Germain-Laval. **L'enjeu du territoire réside donc dans un rééquilibrage de l'offre locative sociale au profit des communes autres que la ville-centre.**

L'emploi du territoire est porté en premier lieu par le **secteur de l'industrie/énergie** (28% des emplois locaux) : c'est une spécificité du territoire par rapport à la région Île-de-France (9% des emplois). La fabrication de câbles et la sidérurgie représentent 1 360 emplois. Les savoirs faire et le patrimoine industriel sont fortement ancrés dans le territoire, mais la filière industrielle est en perte de croissance. Le territoire est en reconversion. Le commerce de détail (21% des emplois soit 1 660 emplois) est également une autre spécificité du territoire, avec la présence des zones commerciales de Varennes-sur-Seine et Montereau-Fault-Yonne notamment. Malgré la présence d'une industrie encore forte, le territoire conserve cependant une image rurale avec d'importants espaces agricoles qui font son identité.

Sur le plan énergétique, la consommation totale par les utilisateurs finaux de la CCPM était de 1 687 379 MWh en 2015, dont 59 % par le secteur industriel et 21 % par le secteur résidentiel. Comparativement à l'Île de France, le secteur résidentiel est peu représenté dans les consommations énergétiques, contrairement au secteur industriel qui l'est énormément. **Entre 2005 et 2015, les consommations du territoire ont diminué de 22 %.** Cependant, la CCPM détient peu de sources de productions d'énergies : seul la valorisation de la chaleur de l'usine d'incinération de Montereau consiste en un gisement significatif pour la production d'énergie. Ainsi, **le territoire a un niveau de production d'énergie à hauteur de 12 % de sa consommation d'énergie** (hors branche énergie). Ce constat fait de la CCPM un territoire encore fortement dépendant des importations d'énergie, comme en témoigne sa **balance commerciale énergétique négative de -65 M€ par an.**

Traversé par la Seine et l'Yonne dans sa partie nord et par l'Orvanne dans sa partie sud, le Pays de Montereau se caractérise par des **milieux naturels d'une grande diversité**. Ce territoire est par ailleurs **fortement contraint par les risques naturels et technologiques, les nuisances acoustiques, les anciens sites industriels et les pollutions potentielles**. Il se démarque du fait de sa multimodalité

(eau/fer/route). L'attractivité du territoire est aujourd'hui principalement due à son cadre de vie, au prix attractif de ses loyers, ainsi qu'aux nombreuses initiatives locales.

Un grand nombre de programmes et plans ont été signés par le territoire, afin de l'inscrire dans une dimension régionale, dans l'innovation, et dans le développement durable et solidaire. Ces plans seront détaillés dans la suite du contrat.

CONTRAT TERRITORIAL DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

pour le territoire de la Communauté de Communes du Pays de Montereau

Annexe 2 : Ambitions du territoire

La Communauté de Communes du Pays de Montereau a adopté son deuxième Projet de Territoire, à l'échelle de ses 21 communes, le **09 avril 2018**. Ce document cadre, a été élaboré sur la base de l'évaluation du précédent Projet de Territoire, d'un **diagnostic en 6 thématiques** (Urbanisme et habitat, Mobilité et déplacements, Eau Energie et espaces naturels, Tourisme, Développement économique et agriculture, Service équipements et cohésion territoire), d'une large **concertation inter-acteurs** et de la définition d'une **stratégie de développement durable du territoire, qui trouve sa traduction opérationnelle en un programme d'actions composé de 5 axes et 11 objectifs** :

AXES	OBJECTIFS
Un territoire engagé dans un développement durable et solidaire	1 – Préserver la ressource en eau
	2 – Réduire l'empreinte énergétique et environnementale
	3 – Œuvrer pour une cohésion sociale et territoriale
Un territoire ancré dans une vocation interrégionale	4 – Désenclaver le territoire et encourager l'intermodalité rail-route-fleuve
	5 – Développer l'attractivité et la promotion du territoire
Un territoire résolument tourné vers l'innovation	6 – Développer l'accueil des entreprises sur le territoire
	7 – Accompagner le développement d'une agriculture durable et locale
Une ambition pour le cadre de son territoire	8 – Développer un habitat de qualité
	9 – Structurer la mobilité du territoire
Une ambition touristique affirmée	10 – Préserver un environnement de qualité
	11 – Renforcer l'attractivité touristique du territoire

Globalement, les enjeux clefs pour le territoire 2023 sont :

- **Accompagner l'accroissement de la population** sur le bassin de vie de Montereau,
- Poursuivre le travail engagé pour **développer l'attractivité et la promotion du territoire**
- Conforter le positionnement du territoire sur l'innovation et la **dynamique de développement durable**,
- Renforcer le territoire dans une **vocation interrégionale**.

CONTRAT TERRITORIAL DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

pour le territoire de la Communauté de Communes du Pays de Montereau

Annexe 3 : Orientations stratégiques

Axe 1 : Urbanisme et biodiversité

<p>Orientation 1 : <i>Développer l'offre de foncier et d'immobilier économique</i></p>	<p>Malgré ses 9 zones d'activité économique de compétence intercommunale, à ce jour la CCPM ne dispose plus de foncier permettant de répondre aux demandes d'implantation d'entreprises. L'accueil de nouvelles entreprises ou le développement des entreprises existantes doit donc se traduire par la création d'une nouvelle offre foncière et immobilière.</p> <p>La CCPM privilégie 2 axes :</p> <p>1- Le renouvellement urbain des zones existantes avec l'important projet de requalification du Parc d'Entreprise du Confluent à Montereau (130 Ha dont 25 Ha de friches). Mais ce projet est en cours d'étude, avec un horizon de réalisation à moyen/long terme, dû à des problématiques de prise en compte des risques (inondations et technologiques), de fonciers à acquérir, de bâtiments à démolir, de sols à dépolluer... ce qui ne permet pas à la CCPM de disposer à court terme de foncier disponible.</p> <p>2- La création d'un nouveau parc d'entreprises, la ZAC du Moulin à Marolles sur Seine sur 55 ha, pour accueillir des activités de production et de logistique ayant besoin de grands tènements et de la proximité des infrastructures autoroutières, dont est dépourvu le Parc d'entreprises du Confluent. L'objectif est de créer une synergie et économie circulaire locale. Cette action est inscrite au projet de territoire 2017-2023 de la CCPM : Axe 2 Un territoire résolument tourné vers l'innovation »/ Objectif 3 Développer l'accueil des entreprises sur le territoire / Action 10 Créer de nouvelles zones d'activités économiques.</p>
<p>Orientation 2 : <i>Poursuivre la renaturation et promouvoir la biodiversité des sites industriels</i></p>	<p>Historiquement implantés à proximité du fleuve ou de la rivière, les sites industriels de la CCPM sont vétustes et nécessitent d'être requalifiés.</p> <p>Ainsi, dans le cadre de sa politique globale de requalification de l'ancienne Zone Industrielle, devenue Parc d'Entreprises du Pays de Montereau, l'intercommunalité entend mener une démarche environnementale pour restaurer, entretenir et gérer le chenal d'écoulement de la crue.</p> <p>Situé dans l'axe d'un écoulement naturel des eaux de l'Yonne vers la Seine, il constitue une vraie opportunité de création et de gestion d'un îlot de biodiversité faunistique et floristique, au cœur d'une zone inondable, principalement occupée par des infrastructures de type ZAC. Ces aménagements permettront par ailleurs de contribuer à l'amélioration du cadre de vie du parc, et à sa différenciation.</p> <p>Plus largement, la CCPM souhaite apporter une vigilance accrue dans l'intégration environnementale des projets, notamment à vocation économique.</p>

	<p>Cette orientation s'inscrit dans le programme d'action du Projet de Territoire à travers les objectifs 7 et 9 : « Préserver un environnement de qualité », « Préserver la ressource en eau ». Les actions du PCAET entrent aussi en cohérence avec cette orientation, notamment celles relatives à la valorisation des espaces et des ressources du territoire en lien avec les enjeux climat-air-énergie.</p>
--	---

Axe 2 : Patrimoine et paysage

<p>Orientation 3 : <i>Développer le tourisme par une offre d'hébergements touristiques et de produits de nature et de paysage</i></p>	<p>Le développement touristique comme moteur de développement économique est un des axes prioritaires du projet de territoire durable de la Communauté de Communes du Pays de Montereau. La CCPM souhaite en effet valoriser et dynamiser le caractère « sports-loisirs nature » du territoire, l'offre touristique et le patrimoine local (y compris les produits locaux). Il s'agit, à travers cette orientation, de mettre en valeur les ressources naturelles et paysagères du territoire, afin de renforcer l'attractivité du territoire. Les actions de valorisation du patrimoine, du paysage, de développement des offres de loisirs et d'hébergement seront prises en compte dans cette orientation.</p>
---	---

Axe 3 : Logements et bâtiments

<p>Orientation 4 : <i>Poursuivre et mailler l'offre d'équipements sur le territoire</i></p>	<p>Le développement du territoire s'accompagne nécessairement d'un développement de ses équipements. Or le diagnostic territorial du projet de territoire de la CCPM met en évidence un déficit d'équipement. Aussi, la CCPM a décidé de s'engager dans un développement durable et solidaire de son territoire, en œuvrant pour une cohésion sociale et solidaire, qui passe par le développement de l'offre d'équipements sur le territoire. Les actions inscrites au CRTE devront donc répondre au triple objectif de développer l'attractivité du territoire tout en répondant aux besoins des habitants actuels et en limitant les consommations énergétiques.</p>
<p>Orientation 5 : <i>Poursuivre la politique de rénovation énergétique dans le secteur public et privé</i></p>	<p>La politique de rénovation énergétique du parc privé et public est un point largement soutenu par la CCPM et les communes du territoire, que ce soit au travers des actions directement portées par les collectivités ou par le biais de leurs programmations stratégiques, telles que le Projet de Territoire ou le PCAET. Le PCAET propose d'ailleurs comme axe principal de « disposer d'un patrimoine énergétiquement sobre, efficace et producteur d'énergie ». Il convient donc de soutenir les initiatives en place en intégrant au CRTE toutes les actions de rénovation du parc privé, ainsi que toutes les études ou actions qui pourraient être mises en place pour la rénovation énergétique du parc public.</p>

Orientation 6 : <i>Diversifier et développer une offre de logements diversifiée et adaptée</i>	Sur un territoire où la typologie des ménages est variée et où le besoin en logements (de toute typologies) est prégnant, il convient de répondre aux objectifs du PLHi en incluant au CRTE la question du développement d'une offre de logements adaptée aux besoins des habitants et respectueuses des enjeux actuels de préservation des ressources.
---	---

Axe 4 : Politique de la ville

Orientation 7 : <i>Poursuivre la mise en œuvre des dispositifs contractuels existants (NPNRU, Contrat de Ville, Territoire d'Industries, etc.)</i>	Les différents documents contractuels inhérents aux politiques de la ville proposent des plans d'actions au services des habitants et du territoire, afin d'offrir au plus grand nombre des possibilités et des opportunités équitables et cohérentes avec les problématiques rencontrées. Il convient donc de soutenir les dispositifs contractuels existants au travers des actions proposées dans le CRTE.
--	---

Axe 5 : Energies et mobilités

Orientation 8 : <i>Développer les mobilités actives sur le territoire</i>	Faciliter les mobilités actives sur le territoire est une des priorités de la Communauté de Communes du Pays de Montereau. Plusieurs actions en faveur du déploiement de la pratique cyclable sont d'ailleurs inscrites dans le Plan Local de Déplacements (PLD), adopté par le Conseil Communautaire le 11 avril 2016, et réaffirmées dans le projet Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET), adopté de 05 octobre 2020. Dans ce cadre, la CCPM a élaboré un Schéma directeur cyclable, véritable outil de planification stratégique et opérationnel de la politique de développement de la mobilité à vélo. La création d'un éco-système favorable au développement de la pratique cycliste sera l'œuvre coordonnée de l'ensemble des acteurs du territoire. De nombreuses actions communales et intercommunales inscrites au CRTE soutiendront donc l'objectif de développement des mobilités actives sur le territoire.
Orientation 9 : <i>Favoriser l'émergence et le développement des énergies renouvelables</i>	Le territoire de la CCPM est un très petit producteur d'énergie. il s'agit donc, au sein de cette orientation, de soutenir l'émergence et le développement des énergies renouvelables, notamment sur les questions d'éclairages publics. Cette orientation s'inscrit dans le Projet de territoire de la CCPM, qui prévoit de « réduire l'empreinte énergétique et environnementale » du territoire.

Axe 6 : Eau et assainissement

<p>Orientation 10 : <i>Poursuivre le maillage et la sécurisation de la desserte en eau potable</i></p>	<p>De par sa compétence GEMAPI, la CCPM a pour objectif de « Préserver la ressource en eau » (Objectif n°9 du projet de Territoire) en sécurisant la desserte en eau potable.</p>
<p>Orientation 11 : <i>Poursuivre la rénovation des stations d'épurations sur le territoire</i></p>	<p>La « préservation d'un environnement de qualité » ainsi que la « préservation de la ressource en eau » (objectifs n°7 et 9 du projet de Territoire) passent aussi par la rénovation des stations d'épurations qui ne sont plus en capacité de traiter convenablement et durablement les eaux usées, notamment dans les communes dites rurales du territoire. Il convient donc, à travers les cations fléchées dans le CRTE de répondre à cet enjeu du territoire.</p>
<p>Orientation 12 : <i>Mettre en œuvre la compétence GEMAPI</i></p>	<p>La « mise en œuvre de la compétence GEMAPI » est une priorité identifiée par le PCAET et qui correspond aux attentes du CRTE au sujet de la préservation des ressources. Ainsi, les actions correspondantes à cette orientation seront prises en compte dans le CRTE.</p>

CONTRAT TERRITORIAL DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

pour la Communauté de Communes du Pays de Montereau

Annexe 4 : Intégration des contractualisation et programmes de l'Etat :

L'une des priorités du territoire est la mutualisation et la cohérence des actions mises en place, ainsi il convient d'intégrer au CRTE toutes les contractualisation et programmes signés par les collectivités attachées à la CCPM et l'Etat :

- Le Contrat de Plan Etat Région (CPER) signé entre la CCPM, l'État et la Région,
- Le programme Territoires d'Industrie pour lequel a été identifiée la CCPM pour la période 2018-2022,
- Le Contrat de Ruralité 2017-2020, signé entre l'État, la CCPM, le SITCOME et Varennes-sur-Seine,
- Le programme Action Cœur de Ville engagé sur la commune de Montereau pour une durée de 5 ans,
- La convention d'OPAH-RU intégrée à l'avenant Action Cœur de Ville, signée le 22 décembre par la commune de Montereau avec l'État dans le cadre de l'Opération de Revitalisation des Territoires,
- Le Contrat de Ville et de Cohésion Urbaine visant le quartier prioritaire de Surville à Montereau et prolongé jusqu'en 2022 entraînant la rédaction d'une nouvelle Convention d'Utilité Publique,
- Le programme de renouvellement urbain engagé sur la commune de Montereau, entrant dans la phase de rédaction de la 2^e convention de renouvellement urbain,
- La convention territoriale globale signée par la CCPM, les 21 communes, la CAF et le Conseil Général,
- Le Contrat Local de Santé signé par la commune de Montereau avec l'Agence Régionale de Santé,
- Le Projet Educatif Local signé par la commune de Montereau avec l'État,
- Le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER),
- La convention SARE signée par la CCPM avec le Conseil Départemental,
- La convention d'utilisation de la TFPB signée entre la commune de Montereau, les bailleurs sociaux (Confluence Habitat et Trois Moulins Habitat) et l'État,
- Le Contrat d'Objectif Territorial signé entre la CCPM et d'ADEME.

2021 - Contrat de relance et de transition écologique

Annexe 5 - Programme d'actions

Axe	Orientation	Objectif	Action	Maitrise d'ouvrage	Indicateurs	Calendrier	Demande initiale
Urbanisme et biodiversité	Développer l'offre de foncier et d'immobilier économique						
	Poursuivre la renaturation et promouvoir la biodiversité des sites industriels		Reconquete de la friche Film Argent sur la commune de Montereau-fault-Yonne	CCPM	Date de fin des travaux de dépollution et de remise sur le marché	2022	DSIL 2021
			Réhabilitation de l'usine Bernier en espace d'art / tiers-lieu	Montereau-fault-Yonne	Date de mise en service après travaux	2022-2025	DSIL 2021 dans le cadre d'Action Cœur de Ville
Patrimoine et paysage	Développer le tourisme par une offre d'hébergements touristiques et de produits de nature et de paysage		Mise en lumière de la statue Napoléon	Montereau-fault-Yonne	Date de fin des travaux de restauration	2022	DSIL Plan de relance 2 dans le cadre d'Action Cœur de Ville
			Rénovation du théâtre de verdure au Parc de la Sauvagerie	Varenes-sur-Seine	Date de mise en service après travaux	2021	DSIL 2021
Logements et bâtiments	Poursuivre et mailler l'offre d'équipements sur le territoire		Rénovation des sanitaires de l'école maternelle Mademoiselle Boyer	Montereau-fault-Yonne	Date de fin des travaux	2021	DSIL Plan de relance 2 dans le cadre d'Action Cœur de Ville
			Amenagement d'un Pumptrack et d'un street Workout au parc des Noues afin de créer des espaces sécurisés en dehors des espaces de circulations automobiles	Montereau-fault-Yonne	Date de mise en service après travaux	2021	DSIL 2021 dans le cadre d'Action Cœur de Ville
			Aménager un espace vitrine d'exposition de faïence dans le grand théâtre "Le Majestic"	Montereau-fault-Yonne	Date de fin des travaux	2021-2022	DSIL 2021 dans le cadre d'Action Cœur de Ville
			Installation de la fibre optique entre le Grand Theatre "Le Majestic" et la mairie	Montereau-fault-Yonne	Date de fin effective des travaux	2021-2022	DSIL 2021 dans le cadre d'Action Cœur de Ville
			Aménager et équiper le parvis du Grand Théâtre "Le Majestic" : bâtiment à énergie positive	Montereau-fault-Yonne	Date de fin effective des travaux	2021-2022	DSIL 2021 dans le cadre d'Action Cœur de Ville
			Construction d'un bâtiment comprenant restauration scolaire, accueil périscolaire et local associatif	Voulx	Date de fin effective des travaux	2021	DSIL 2021
			Pole Enfance : Aménagement des accès extérieurs	Voulx	Date de fin effective des travaux	2022	
	Poursuivre la politique de rénovation énergétique dans le secteur public et privé		Réaménagement et rénovation énergétique de la salle des fêtes	La Grande Paroisse	Date de fin effective des travaux	2022	DSIL 2021
			Rénovation énergétique du gymnase	Varenes-sur-Seine	Choix du système de chauffage et date de fin des travaux	2022	Agence Nationale du Sport - Plan de relance
			Réhabilitation, mises aux normes et agrandissement de l'école maternelle des Ormeaux	Montereau-fault-Yonne	Date de fin effective des travaux	2021-2022	DSIL 2021 dans le cadre du NPNRU
			Réfection de la toiture de la Maison des Services Publics (MSP) pour la sécurisation et l'amélioration des performances énergétiques	Montereau-fault-Yonne	Date de mise en service après travaux	2021	DSIL 2021 dans le cadre d'Action Cœur de Ville
			Projet d'aménagement et de requalification de batiments existants : école maternelle, restauration scolaire et accueil de loisirs	Cannes-Ecluse	Date de fin effective des travaux	2022	DETR 2021
			Travaux de remplacement des fenetres et porte-fenetres de la mairie	La Brosse Montceaux	Date de fin effective des travaux	2022	DETR 2021
		Diversifier et développer une offre de logements diversifiée et adaptée					
Politique de la Ville	Poursuivre la mise en œuvre des dispositifs contractuels existants (NPNRU, Contrat de Ville, ORT, Territoires d'Industries...)		Remplacement de la vitrine commerciale rue Jean Jaurès	Montereau-fault-Yonne	Date de fin des travaux	2021	DSIL initiale 2020 dans le cadre du programme Action Cœur de Ville
			Etude urbaine de définition de la stratégie de développement du programme Action Cœur de Ville	Montereau-fault-Yonne	Date de démarrage de l'étude	2021	DSIL initiale 2020 dans le cadre du programme Action Cœur de Ville
Energies et mobilités	Développer les mobilités actives sur le territoire		Aménagement d'une piste cyclable reliant le site de la Grande Garenne au centre commercial du Bréau	Varenes-sur-Seine	Date de fin effective des travaux	2022	DSIL 2021
			Créer des cheminements piétons et cyclables : Rénovation du Pont de la Manutention	CCPM	Date de fin effective des travaux	2021	DSIL 2021
			Solution innovante pour les mobilités du quotidien : Restructuration complète de la trame routière et des espaces dédiés aux mobilités actives : Rue de la Grande Haie, Parc d'entreprises du Confluent à Montereau-fault-Yonne	CCPM	Date de fin effective des travaux	Début des travaux fin 2021, fin des travaux fin 2022	DSIL 2021
	Favoriser l'émergence et le développement des énergies renouvelables						
Eau et assainissement	Poursuivre le maillage et la sécurisation de la desserte en eau potable		Travaux d'équipement du forage des près hauts à Marolles-sur-Seine avec réalisation des canalisations de transferts	CCPM	Longueur de canalisation installée, nombre de baches et pompes posées	2021 : DCE (étude en cours)	DSIL 2021
	Poursuivre la rénovation des stations d'épuration du territoire		Mise en conformité du système d'assainissement de la commune de Noisy-Rudignon : reconstruction de la station d'épuration et deconnexion des surfaces actives	CCPM	Date de fin effective des travaux	2022 : DCE (étude en cours)	DSIL 2021
	Mettre en œuvre la compétence GEMAPI						

2021 - Contrat de relance et de transition écologique

Annexe 6 - Programme de projets

Axe	Orientation	Objectif	Action	Maitrise d'ouvrage	Indicateurs	Calendrier	Demande initiale
Urbanisme et biodiversité	Développer l'offre de foncier et d'immobilier économique		Création de la ZAC du Moulin à Marolles-sur-Seine	CCPM		2021-2026	
	Poursuivre la renaturation et promouvoir la biodiversité des sites industriels		Rénovation du pont des grèves	CCPM		2021	
			Requalifier le Parc d'entreprises du Confluent	CCPM		2021-2025	
			Aménagement des darses	Commune de Montereau-fault-Yonne		2021	
			Remise en état du ru et aménagement de ses abords	Commune de Marolles-sur-Seine		2023	
			Mise en valeur du ru	Commune de Esmans		2022-2026	
			Aménagement des berges de Seine	Commune de Montereau-fault-Yonne		2022	
			Création d'une passerelle sur les berges de l'Yonne	Commune de Montereau-fault-Yonne		2024-2025	ACV
Création d'une passerelle sur les ponts	Commune de Montereau-fault-Yonne		2022-2023	ACV			
Patrimoine et paysage	Développer le tourisme par une offre d'hébergements touristiques et de produits de nature et de paysage		Développer les projets de végétalisation des centres-bourgs et des bords de route	Communes		2021	
			Création et aménagement d'une aire de jeux et de pique-nique	Commune de Blennes		2021	
			Ile du bois aux moines	Commune de Marolles-sur-Seine		2021	
			Mise en place d'une zone de biodiversité avec rucher	Commune de St Germain Laval		2021	
			Boisement et fleurissement de la commune	Commune de St Germain Laval		2021	
			Ferme bio	Commune de Varennes sur Seine		2021	
			1000 arbres - Accompagnement par le cabinet paysagisme	Commune de Varennes sur Seine		2021	
			Embellissement de la commune	Commune de Varennes sur Seine		2021	
			Route de Cannes - Reconversion d'une friche industrielle	Commune de Varennes sur Seine		2021	
			Stationnement et création de jardin Parc de la Grande Garenne	Commune de Varennes sur Seine		2021	
			Extension des jardins familiaux	Commune de Varennes sur Seine		2021	
			Jachère fleurie	Commune de Thoury-Ferrottes		2024	
			Aire de jeux pour enfants	Commune de La Grande Paroisse		2022	
			Aménagement du lac bleu	Commune de La Grande Paroisse		2023	
			Aménagement aire de jeux	Commune de Chevry-en-Sereine		2022-2023	
			Arborisation des parcelles de l'ancien tacot	Commune de Chevry-en-Sereine		2026	
			Restructuration du Camping des Marcassins en pôle d'hébergement et de loisirs	CCPM		2022-2025	
			Aménagement d'une aire de services pour les camping-cars	CCPM		2022	
			Création d'un port fluvial de plaisance et d'équipements connexes (capitainerie, restauration, etc)	CCPM/PRIVE		2022	
			Valoriser le site archéologique de Pincevent	CCPM/DRAC		2022-2023	
			Création et mise en valeur des circuits de randonnées	Commune de Blennes		2021	
			Restauration de l'église Saint Julien	Commune de Chevry en Sereine		2021	
			Réfection des murs de la mare du bourg et action pour sa biodiversité	Commune de Chevry en Sereine		2021	
			Entretien et requalification de l'église et de ses abords	Commune de Esmans		2021	
			Remplacement du chauffage de l'église	Commune de Marolles-sur-Seine		2021	
			Requalification du Parc des Noues	Commune de Montereau-fault-Yonne		2021	
			Parvis de la collégiale	Commune de Montereau-fault-Yonne		2021	
			Plantations Champs Morts	Commune de Montereau-fault-Yonne		2021	
			Mise en sécurité de l'église et travaux de rénovation et remplacement du chauffage	Commune de Noisy-Rudignon		2022	
			Réfection du lavoir de la commune	Commune de Noisy-Rudignon		2022	
			Rénovation du mur de protection de la mairie et de son parking, à proximité de l'église classée monument historique	Commune de St Germain Laval		2020-2026	
			Création d'une aire composée de structures récréatives et/ou aire de sport de plein air dans un parc arboré en bordure de Seine	Commune de St Germain Laval		2020-2026	
			Troisième tranche d'enfouissement des réseaux	Commune de Montmachoux		2023	
			Réhabilitation de l'église (peintures, toiles classées, rénovation énergétique)	Commune de Forges		2023-2026	
			Enfouissement des réseaux	Commune de Thoury-Ferrottes		2022	
			Requalification des abords de l'église - Phase 2	Commune de Esmans		2025-2030	
			Entretien, préservation et mise en valeur du petit patrimoine	Commune de Esmans		2022-2026	
			Requalification de l'entrée Nord du village	Commune de Esmans		2022-2026	
			Requalification de la place de la mairie	Commune de Esmans		2024-2026	
			Enfouissement des réseaux	Commune de La Grande Paroisse		2022-2025	
Aménagement et mise aux normes du cimetière communal	Commune de Voulx		2022				
Eglise St Victor	Commune de Blennes		2022				

Programme d'action

		Enfouissement d'une ligne d'éclairage public et création d'une sente piétonne	Commune de Blennes		2023			
		Transformation du terrain d'honneur de football en gazon et terrain synthétique	Commune de Varennes sur Seine		2022			
		Collégiale Notre Dame et Saint Loup - restauration complète	Commune de Montereau-fault-Yonne		2023-2026			
		Valorisation virtuelle du patrimoine et de l'histoire	Commune de Montereau-fault-Yonne		2022			
Poursuivre et mailler l'offre d'équipements sur le territoire		Requalification des voiries en mobilité douce	Commune de Esmans		2021			
		Terrain synthétique Jean Bouin	Commune de Montereau-fault-Yonne		2021	NPNRU		
		Kiosque alimentaire au Parc des Noues	Commune de Montereau-fault-Yonne		2021			
		Bornes stationnement minutes dans le Centre-ville	Commune de Montereau-fault-Yonne		2021			
		Construction de l'ARENA	Commune de Montereau-fault-Yonne		2021	NPNRU		
		Réalisation de chemins d'accès à l'école	Commune de Noisy-Rudignon		2023			
		Construction d'un complexe sportif	Commune de Cannes-Ecluse		2022			
		Réhabilitation de la base de loisirs	Commune de Varennes-sur-Seine		2022			
		Aménagement de Place à vivre	Commune de Montereau-fault-Yonne		2022-2025	ACV		
		Création de Hall couverte	Commune de Montereau-fault-Yonne		2022-2023	ACV		
		Extension de la Hall Bernier	Commune de Montereau-fault-Yonne		2022-2023	ACV		
		Création d'un vestiaire services techniques	Commune de Blennes		2021			
		Création d'une maison médicale	Commune de La Grande Paroisse		2021			
		Extension de l'école Pierre et Marie Curie	Commune de Montereau-fault-Yonne		2021	Contrat de Ville		
		Construction d'un bâtiment Services Techniques	Commune de Salins		2021			
		Construction d'un dojo	Commune de Varennes-sur-Seine		2021			
		Construction d'un restaurant scolaire pour les écoles maternelles et primaires du Clos Dion	Commune de Montereau-fault-Yonne		2021			
		Réhabilitation et extension de l'école maternelle du Clos Dion	Commune de Montereau-fault-Yonne		2021			
		Installation de la Police municipale dans l'ancien bâtiment de la Trésorerie	Commune de Montereau-fault-Yonne		2021			
		Création d'un centre de santé municipal en ville basse dans les locaux de l'ancienne Trésorerie	Commune de Montereau-fault-Yonne		2021			
		Ecole maternelle des muriers - Rénovation des sanitaires	Commune de St Germain Laval		2020-2026			
		Ecole élémentaire de Courbeton - Rénovation des salles de classe et de la garderie, des sanitaires et du préau	Commune de St Germain Laval		2020-2026			
		Agrandissement de la bibliothèque	Commune de La Grande Paroisse		2024			
		Salle multi-activités sportives	Commune de La Grande Paroisse		2025			
		Entretien toiture "Maison des écoles"	Commune de Chevry-en-Sereine		2025-2026			
		Création d'un Pôle de santé	Commune de St Germain Laval		2023-2026			
		Construction d'un centre de loisirs	Commune de Varennes-sur-Seine		2022-2023			
		Construction d'une école élémentaire	Commune de Varennes-sur-Seine		2022-2023			
		Construction d'une résidence Seniors	Commune de Varennes-sur-Seine					
		Construction d'une maison de santé	Commune de Varennes-sur-Seine					
		Construction d'un restaurant scolaire à l'école maternelle Victor Hugo	Commune de Montereau-fault-Yonne					
		Création de tiers-lieu	Commune de Montereau-fault-Yonne		2022			
		Création d'une conciergerie à la gare	Commune de Montereau-fault-Yonne		2022			
		Création d'un boulodrome couvert	Commune de Montereau-fault-Yonne		2024			
		Réponse à l'appel à projets PIA Territoires d'innovation de grande ambition	CCPM		2020			
		Favoriser l'accès du plus grand nombre au numérique	Communes					
		Logements et bâtiments		Expérimenter un outil d'accompagnement à la rénovation énergétique plus complet que l'EIE (financement, diagnostic, artisans qualifiés, etc.)	CCPM		2022	
				Suivi animation OPAH-RU	Commune de Montereau-fault-Yonne		2021	ACV
				Réhabilitation Logements Locatifs	Commune de Varennes sur Seine		2021	
				Rénovation d'un logement en vue de créer un logement social	Commune de Blennes		2022	
				Réhabilitation des batis anciens et insalubres	Commune de Montereau-fault-Yonne		2022-2025	ACV
				Rénover énergétiquement le patrimoine bâti de la CCPM	CCPM		2020	
				Rénover énergétiquement le patrimoine bâti des communes	Communes		2021	
Rénovation énergétique de la salle des associations	Commune de Blennes				2021			
Rénovation des fenestres de l'école	Commune de Misy-sur-Yonne				2021			
Réhabilitation du centre de loisirs des Rougeaux	Commune de Montereau-fault-Yonne				2021			
Rénovation énergétique de la mairie	Commune de Noisy-Rudignon				2021			
Isolation de l'ensemble des réseaux hydrauliques (école élémentaire de courbeton)	Commune de St Germain Laval				2021			
Isolation de l'ensemble des réseaux hydrauliques (annexe mairie)	Commune de St Germain Laval				2021			
Isolation thermique des combles perdues (ALSH Nathalie)	Commune de St Germain Laval				2021			
Isolation de l'ensemble des réseaux hydraulique (ALSH Nathalie)	Commune de St Germain Laval				2021			
Rénovation thermique MARPA	Commune de Varennes sur Seine				2021			
PAC et climatisation Ecole élémentaire	Commune de Varennes sur Seine				2021			
Centre de Traitement d'Air (CTA) Salle des fêtes	Commune de Varennes sur Seine				2021			
Rénovation de la MARPA	Commune de Varennes sur Seine				2021			
Rénovation des vestiaires du centre technique municipal	Commune de Montereau-fault-Yonne				2021			
Rénovation des ateliers et garages de la mairie	Commune de Noisy Rudignon				2021			

Programme d'action

Poursuivre la politique de rénovation énergétique dans le secteur public et privé	Rénovation énergétique des batiments publics	Commune de Voulx	2021	
	Installation de la climatisation dans les écoles maternelles	Commune de Montereau-fault-Yonne	2021	
	Remplacement du chauffage et isolation de la salle des fêtes	Commune de Noisy Rudignon	2022	
	Mise en place de panneaux photovoltaïques sur les toits de l'école et de la salle des fêtes	Commune de Noisy Rudignon		
	Isolation thermique des murs - Vestiaires stade de Pontville	Commune de St Germain Laval	2020-2026	
	Isolation thermique des combles perdues - Salle des fêtes de l'Orée de la Bassée	Commune de St Germain Laval	2020-2026	
	Isolation thermique des murs - Salle multisport Courbeton	Commune de St Germain Laval	2020-2026	
	Isolation thermique des murs - Médiathèque de Courbeton	Commune de St Germain Laval	2020-2026	
	Isolation thermique des murs - Maison des muriers	Commune de St Germain Laval	2020-2026	
	Ecole maternelle des muriers - Isolation thermique des murs	Commune de St Germain Laval	2020-2026	
	Isolation thermique des combles perdues - Ecole élémentaire de Courbeton	Commune de St Germain Laval	2020-2026	
	Remplacement d'une chaudière fioul par une chaudière gaz - Ecole élémentaire de Courbeton	Commune de St Germain Laval	2020-2026	
	Isolation thermique des murs - Ecole élémentaire de Courbeton	Commune de St Germain Laval	2020-2026	
	Isolation thermique des murs - Annexe mairie	Commune de St Germain Laval	2020-2026	
	Isolation thermique des combles perdus - Annexe mairie	Commune de St Germain Laval	2020-2026	
	Construction d'un batiment Services Techniques	Commune de St Germain Laval	2023-2026	
	Economie d'énergie dans les batiments communaux	Commune de Marolles-sur-Seine	2022-2023	
	Récupération des eaux de pluie issues des toits des batiments communaux	Commune de Marolles-sur-Seine	2025	
	Campagne d'isolation des batiments communaux, remplacement des fenetres et volets	Commune de Marolles-sur-Seine	2026	
	Mise en place d'une chaudière à la mairie	Commune de Laval en Brie	2023	
	Mise aux normes des établissements accueillant du public et installations ouvertes au public	Commune de Voulx	2023	
	Aménagement d'un atelier municipal	Commune de Chevry-en-Sereine	2021-2022	
	Entretien salle des fêtes	Commune de Chevry-en-Sereine	2023-2024	
	Isolation de la toiture de l'ancien presbytère	Commune de Chevry-en-Sereine	2025	
	Installation d'une chaudière à granulés ou pompe à chaleur mairie	Commune de Chevry-en-Sereine	2025-2026	
	Appuyer les projets d'EnR privés (industriels, tertiaires) et publics	Acteurs économiques	2021	
	Expérimenter des projets d'autoconsommation solaire sur le patrimoine public ou sur le parc social	CCPM, communes, bailleurs sociaux	2021	
	Installation de panneaux photovoltaïques	Commune de Diant	2021	
	Ferme bio / panneaux photovoltaïques	Commune de Varennes-sur-Seine	2021	
	Installation de panneaux photovoltaïques dojo	Commune de Varennes-sur-Seine	2021	
	Création d'un parking végétalisé - Aire de covoiturage - Borne de recharge pour véhicules électriques	Commune de Voulx	2022	
	Installation de panneaux photovoltaïques école élémentaire	Commune de Varennes-sur-Seine	2023	
	Installation de panneaux photovoltaïques Centre de loisirs	Commune de Varennes-sur-Seine	2023	
Extension du réseau de chauffage urbain	Commune de Montereau-fault-Yonne	2022		
Diversifier et développer une offre de logements diversifiée et adaptée	Mise en œuvre d'un dispositif intercommunal de lutte contre l'habitat privé dégradé	CCPM	2021-2025	
	Démolition / Reconstruction 44-46 rue Jean Jaurès et 2-4-6 rue du Docteur Arthur Petit	Commune de Montereau-fault-Yonne	2022-2024	ACV
	Créer une aire d'accueil des gens du voyage	CCPM	2022-2023	
	Réalisation de 2 logements dans un espace inoccupé	Commune de Marolles-sur-Seine	2024-2025	
	Développement de l'habitat - Projet 1	Commune de Esmans	2022-2035	
	Développement de l'habitat - Projet 2	Commune de Esmans	2022-2035	
	Aménagement des locaux de la place Claude Eymard-Duverney	Commune de Montereau-fault-Yonne	2021	
	Rénovation énergétique du gîte	Commune de Blennes	2021	
	Isolation thermique des combles perdues - Salle de dessin et de couture Courbeton	Commune de St Germain Laval	2020-2026	
Club House de Pontville - Isolation thermique des murs	Commune de St Germain Laval	2020-2026		
Poursuivre la mise en œuvre des dispositifs contractuels existants (NPNRU, Contrat de Ville, ORT, Territoires	Mettre en œuvre le PNRU 2 qui agira en faveur du cadre de vie des habitants et de l'équilibre territorial.	Commune de Montereau-fault-Yonne	2021-2025	NPNRU
	Mettre en œuvre le Plan Partenarial de Gestion de la Demande et d'Information du Demandeur (PPGID)	CCPM	2022	
	Contrat de Ville 2020	Commune de Montereau-fault-Yonne	2021	Contrat de Ville
	Contrat de Ville 2021	Commune de Montereau-fault-Yonne	2021	Contrat de Ville
	Incubateur	Commune de Montereau-fault-Yonne	2021	NPNRU
	Equipement numérique de l'école	Commune de Salins	2021	
	Confianc'emploi et bourse au permis	Commune de Varennes sur Seine	2021	
	Extension des horaires d'ouverture de la médiathèque	Commune de Varennes sur Seine	2021	
	Prévention et animation de rue	Commune de Varennes sur Seine	2021	
	Cours d'apprentissage de la langue française pour les non-francophones	Commune de Varennes sur Seine	2021	
	Accès aux loisirs, aux sports et à la culture pour tous	Commune de Varennes sur Seine	2021	
	Création d'un pôle lié à l'enfance et aux activités associatives	Commune de Voulx	2021	

Programme d'action

d'Industries...)		Construction d'un city-stade	Commune de Salins		2024-2025	
		Création d'un city-stade avec parcours de santé	Commune de Misy-sur-Yonne		2022	
		Loisirs jeunesse	Commune de Esmans		2022-2026	
		Périscolaire / Enfance	Commune de Esmans		2022-2030	
		Création d'une maison des associations	Commune de La Grande Paroisse		2025	
		Aménagement et rénovation du terrain de tennis en terrain multisports et d'un mini-city	Commune de Blennes		2022	
		Construction d'un village associatif	Commune de Montereau-fault-Yonne		2022	NPNRU
		Création d'une structure "Carrefour de la réussite"	Commune de Montereau-fault-Yonne		2022	NPNRU
		Création d'une passerelle entre la Ville Haute et la Ville Basse	Commune de Montereau-fault-Yonne		2022-2023	ACV
		Création d'une Maison du Terroir	Commune de Montereau-fault-Yonne		2022	ACV
		Création d'une conciergerie d'entreprises	CCPM		2024-2026	
Energies et mobilités	Développer les mobilités actives sur le territoire	Développer les locaux de vente de produits locaux, en circuits courts ou de proximité	CCPM			
		Développer des unités collectives de production, de transformation et de livraison (ex : unité de transformation du lait)	CCPM		2021	
		Développement des cheminements piétons	CCPM, Communes		2020-2026	
		Réaliser une carte des temps piétons à l'échelle de la ville-centre	CCPM		2020-2026	
		Sécuriser les intersections des axes structurants pour tous les modes	CCPM		2020-2026	
		Aménagement de chemins piétonniers - Parc de la Grande Garennes	Commune de Varennes-sur-Seine		2021	
		Aménagements pour la réalisation des liaisons douces "cyclables et piétonnes"	Commune de St Germain Laval		2020-2026	
		Mise en œuvre du schéma directeur cyclable : Développement du réseau cyclable, ainsi que deux eurovéloroutes le long de la Seine et de l'Yonne Renforcement du stationnement vélos Développer les services connexes (réparation, location, etc)	CCPM		2021	
		Création d'une piste cyclable	Commune de Salins		2022-2024	
		Création d'une voie douce place des Erables	Commune de Misy-sur-Yonne		2023	
		Création d'une voie douce le long de la RD29	Commune de Misy-sur-Yonne		2024	
		Développement des moyens de déplacement moins générateurs de gaz à effet de serre	Commune de Esmans		2022-2026	
		Rénovation et entretien des voiries communautaires	CCPM		2020-2026	
		Mise en accessibilité des voiries	CCPM		2021	
		Bornes de distribution de fluides à l'Escale musicale	Commune de Montereau-fault-Yonne		2021	
	Mise aux normes d'accessibilité voiries et espaces publics	Commune de Voulx		2023		
	Sécurité routière	Commune de Chevry-en-Sereine		2024-2025		
	Aménagement d'un Pôle d'échange sur le parking de la gare de La Grande Paroisse	CCPM				
	Création d'une Maison de la Mobilité	SITCOME		2021		
	Conversion des flottes de véhicules publics du territoire	CCPM, Communes		2021-2025		
	Favoriser l'émergence et le développement des énergies renouvelables	Réaliser un diagnostic de l'éclairage public (recensement des points lumineux, caractéristiques techniques des équipements d'éclairage, calcul des durée de fonctionnement et autres ratios de performance)	Communes		2021-2025	
		Optimiser l'EP (optimisation tarifaire, maintenance préventive, modernisation, extinction...)	Communes		2021-2025	
		Eclairage public de la zone pavillonnaire de St Pierre	Commune de St Germain Laval		2021	
		Eclairage de mise en valeur de l'église St Germain Saint Laurent	Commune de St Germain Laval		2021	
		Rénovation de l'éclairage public en LED	Commune de Varennes-sur-Seine		2021	
Programme de remplacement des appareils d'éclairage publics		Commune de Esmans		2021		
Rénovation énergétique de l'éclairage public		Commune de Noisy-Rudignon		2022		
Modernisation du réseau d'éclairage public		Commune de Voulx		2022-2023		
Modernisation de l'éclairage public et passage en LED		Commune de Montereau-fault-Yonne				
Rénovation de l'éclairage public Avenue du Général de Gaulle		Commune de Montereau-fault-Yonne				
Eau et assainissement	Poursuivre le maillage et la sécurisation de la desserte en eau potable	Vérifier la bonne épuration des eaux usées par les stations d'épurations et réaliser les travaux	CCPM		2020	
		Renforcement des canalisations	CCPM		2017-2026	
		Intégration des nouveaux ouvrages suite à extension du périmètre de la CCPM : Montmachoux, Thouy-Ferrôtes, Noisy-Rudignon, Voulx	CCPM		2020	
		Remplacement d'une ancienne conduite d'eau en fonte	Commune de Montmachoux		2021	
		Création de bassins de rétention des eaux : La Grande Paroisse, Varennes, Montereau	CCPM		2021	
	Poursuivre la rénovation des stations d'épuration du territoire	Reconstruction de la station d'épuration de Forges	CCPM		2021	
		Reconstruction de la station d'épuration des eaux usées de la commune de Montmachoux	CCPM		2021	
		Reconstruction de la station d'épuration de Marolles	CCPM		2022	
	Mettre en œuvre la compétence GEMAPI	Poursuivre les travaux du champ captant sur la commune de Cannes Ecluse	CCPM		2020	
		Poursuite des diagnostics d'assainissement non collectif (ANC) et assistance auprès des particuliers pour la réhabilitation (aide financière)	CCPM		2021	
		Mettre en place des systèmes d'économie de la ressource en eau, utiles à la gestion des espaces verts	Communes		2021-2025	
		Installer des repères de crues	CCPM Seine Grands Lacs		2020	
		Mettre en œuvre des actions de prévention	CCPM Seine Grands Lacs		2022	
Installation de toilettes publiques sur l'aire de jeunes Grande Garenne	Commune de Varennes-sur-Seine		2021			

		Mise en sécurité de l'école face aux inondations	Commune de Blennes	2022	
--	--	--	--------------------	------	--

CONTRAT TERRITORIAL DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

pour la Communauté de Communes du Pays de Montereau

Annexe 7 : Modalités d'accompagnement en ingénierie :

Comme inscrit dans la Convention d'Initialisation du Contrat de Relance et de Transition écologique du pays de Montereau, Les signataires conviennent de la nécessité de renforcer les capacités d'ingénierie internes du territoire et les assistances à maîtrise d'ouvrage dont les collectivités auront besoin pour mettre en œuvre leur projet de territoire et construire puis animer le CRTE. Les besoins prioritaires identifiés sont les suivants:

- **Besoins en ingénierie pour la construction et le suivi du CRTE : Poste de chef de projet du futur CRTE d'un montant annuel brut de 38 239 € à hauteur de 70 % à la charge de l'Etat.**

Le préfet, délégué territorial de l'Agence nationale de cohésion des territoires, s'engage à mobiliser les ressources proposées pour l'appui en ingénierie (recrutement de chefs de projets pour la durée du mandat, assistance à maîtrise d'ouvrage, aide au montage de projet, assistance technique, mécénat de compétences, échanges d'expériences et formation notamment au travers de l'Agence nationale de cohésion des territoires, du CEREMA ou de tout autre opérateur), au bénéfice de la CCPM.

2021 - Contrat de relance et de transition écologique
Maquette financière

Cette maquette reprend toutes les actions communales et intercommunales qui ont pour objectif de démarrer en 2021.

Axe	Orientation	Action	Maîtrise d'ouvrage	Montant total (HT)	Part MO (HT)	Part Etat (HT)	Part autre financeur (HT)
Urbanisme et biodiversité	Développer l'offre de foncier et d'immobilier économique						
	Poursuivre la renaturation et promouvoir la biodiversité des sites industriels	Reconquete de la friche Film Argent sur la commune de Montereau-fault-Yonne	CCPM	1 380 000 €	628 000 €	552 000 €	
		Réhabilitation de l'usine Bernier en espace d'art / tiers-lieu	Montereau-fault-Yonne		4 890 954 €	978 190,92 €	1 956 381,84 €
TOTAL URBANISME ET BIODIVERSITE				6 270 954,00 €	1 606 190,92 €	2 508 381,84 €	1 956 381,84 €
Patrimoine et paysage	Développer le tourisme par une offre d'hébergements touristiques et de produits de nature et de paysage	Mise en lumière de la statue Napoléon	Montereau-fault-Yonne	32 641,50 €	8 848,50 €	23 793 €	
		Rénovation du théâtre de verdure au Parc de la Sauvagerie	Varenes-sur-Seine	169 743,30 €	39 348,66 €	135 794,60 €	
TOTAL PATRIMOINE ET PAYSAGE				202 384,80 €	8 848,50 €	159 587,60 €	0 €
Logements et bâtiments	Poursuivre et mailler l'offre d'équipements sur le territoire	Rénovation des sanitaires de l'école maternelle Mademoiselle Boyer	Montereau-fault-Yonne	13 420 €	2 684 €	10 736 €	
		Amenagement d'un Pumptrack et d'un street Workout au parc des Noues afin de créer des espaces sécurisés en dehors des espaces de circulations automobiles	Montereau-fault-Yonne	280 547,30 €	74 259,74 €	84 164 €	Région : 127 885,15 €
		Aménager un espace vitrine d'exposition de faïence dans le grand théâtre "Le Majestic"	Montereau-fault-Yonne	288 730,00 €	86 619,00 €	57 746,00 €	Région : 144 365 €
		Installation de la fibre optique entre le Grand Theatre "Le Majestic" et la mairie	Montereau-fault-Yonne	103 000 €	20 600 €	82 400 €	
		Aménager et équiper le parvis du Grand Théâtre "Le Majestic" : batiment à énergie positive	Montereau-fault-Yonne	607 580,12 €	121,516,12 €	486 064 €	
		Construction d'un batiment comprenant restauration scolaire, accueil périscolaire et local associatif	Vouix	1 693 044,51 €	800 000 €	634 044,51 €	Région / Département : 259 000 €
		Pole Enfance : Aménagement des accès extérieurs	Vouix	354 000 €	81 000 €	223 000 €	Région / Département : 50 000 €
	Poursuivre la politique de rénovation énergétique dans le secteur public et privé	Réaménagement et rénovation énergétique de la salle des fêtes	La Grande Paroisse	375 060 €	112 514 €	101 266 €	Région : 161 280 €
		Rénovation énergétique du gymnase	Varenes-sur-Seine	870 000 €	380 000 €	490 000 €	
		Réhabilitation, mises aux normes et agrandissement de l'école maternelle des Ormeaux	Montereau-fault-Yonne	1 706 739 €	374 511,20 €	1 481 262 €	
		Réfection de la toiture de la Maison des Services Publics (MSP) pour la sécurisation et l'amélioration des performances énergétiques	Montereau-fault-Yonne	218 358,33 €	80 312 €	46 372 €	Région : 99 526,5 €
		Projet d'aménagement et de requalification de batiments existants : école maternelle, restauration scolaire et accueil de loisirs	Cannes-Ecluse	205 205,15 €	41 656 €	164 164,41 €	
		Travaux de remplacement des fenestres et porte-fenestres de la mairie	La Brosse Montceaux	3 326,42 €	665,28 €	2 661,14 €	
TOTAL LOGEMENT ET BATIMENT				6 719 011 €	2 054 821 €	3 863 880 €	842 056,65 €
Politique de la Ville	Poursuivre la mise en œuvre des dispositifs contractuels existants (NPNRU, Contrat de Ville, ORT, Territoires d'Industries...)	Remplacement de la vitrine commerciale rue Jean Jaurès	Montereau-fault-Yonne	92 740 €	18 548 €	74 192 €	
		Etude urbaine de définition de la stratégie de développement du programme Action Cœur de Ville	Montereau-fault-Yonne	51 885 €	10 377 €	20 754 €	Caisse des dépôts : 20 754 €
TOTAL POLITIQUE DE LA VILLE				144 625 €	28 925 €	94 946 €	20 754 €
Energies et mobilités	Développer les mobilités actives sur le territoire	Aménagement d'une piste cyclable reliant le site de la Grande Garenne au centre commercial du Bréau	Varenes-sur-Seine	414 085 €	298 765 €		Région : 115 320 €
		Créer des cheminements piétons et cyclables : Rénovation du Pont de la Manutention	CCPM	799 460 €	399 730 €	399 730 €	
		Solution innovante pour les mobilités du quotidien : Restructuration complète de la trame routière et des espaces dédiés aux mobilités actives : Rue de la Grande Haie, Parc d'entreprises du Confluent à Montereau-fault-Yonne	CCPM	1 970 535 €	1 182 321 €	788 214 €	
TOTAL ENERGIES ET MOBILITES				3 184 080 €	1 880 816 €	1 187 944 €	115 320 €
Eau et assainissement	Poursuivre le maillage et la sécurisation de la desserte en eau potable	Travaux d'équipement du forage des près hauts à Marolles-sur-Seine avec réalisation des canalisations de transferts	CCPM	2 110 000 €	422 000 €	1 688 000 €	
	Poursuivre la rénovation des stations d'épuration du territoire	Mise en conformité du système d'assainissement de la commune de Noisy-Rudignon : reconstruction de la station d'épuration et deconnexion des surfaces actives	CCPM	1 068 000 €	213 600 €	854 400 €	
TOTAL EAU ET ASSAINISSEMENT				3 178 000 €	635 600 €	2 542 400 €	0 €

CRTE du Pays de Montereau

Communauté de communes du Pays de Montereau

Nom de l'action : Dépollution de la friche Film Argent

- Axe du CRTE :**
- Urbanisme et biodiversité
 - Patrimoine et paysage
 - Logement et bâtiment
 - Politique de la ville
 - Energie et mobilité

Descriptif :

Dans le cadre du projet de restructuration du plus ancien et plus grand parc d'activité de son territoire (le Parc d'Entreprises du Conflent à Montereau-Fault-Yonne), la CCPM s'est engagée dans une opération pilote d'acquisition et de dépollution d'une friche historique et emblématique du Parc d'Entreprises : le site Film Argent. Liquidée en 1999, l'entreprise était spécialisée dans l'incinération de films photographiques et la récupération de métaux précieux. Elle laisse aujourd'hui des terrains pollués au mercure.

Au terme d'une procédure de bien sans maître, cette parcelle de 3 400 m², intégrant 2 bâtiments industriels vétustes, est entrée dans le patrimoine de la CCPM en octobre 2020. La collectivité diligente les études préalables à la dépollution du site, afin de permettre sa remise sur le marché immobilier.

Mesures concrètes :

Travaux de dépollution

Calendrier :

Démarrage des travaux prévu en 2022

Elu(s) référent(s) + coordonnées : Isoline Garreau

Technicien(s) référent (s) + coordonnées : Coralie Sellier Directrice du Développement Territorial

coralie.sellier@paysdemontereau.fr

01.60.73.44.04

Partenaires publics et privés :

Coût prévisionnel : 1 380 000 € HT

Plan de financement prévisionnel avec identification des cofinancements :

Coût de l'action HT	Montant des financements		
	CCPM	Etat	Région
1 380 000 €	628 000 €	552 000 €	200 000 €
100 %	45 %	40 %	15%

Eléments complémentaires :

Commune de : **Montereau-fault-Yonne**

Nom de l'action : Réhabilitation de l'Usine Bernier

Axe du CRTE :

- Urbanisme et biodiversité
- Patrimoine et paysage
- Logement et bâtiment
- Politique de la ville
- Energie et mobilité

Descriptif :

Riche d'un patrimoine architectural et industriel important, la ville a entrepris depuis de plusieurs années la reconversion de nombreux sites (Hôtel des Amandes, Entreprise Nodet, Salle Rustic, tour des associations, Prieuré Saint Martin, ...) afin de d'offrir une offre locative de qualité, des services publics performants et préserver ses espaces naturels.

Avec la réhabilitation de l'Usine Bernier, la ville souhaite réhabiliter un site industriel en friche depuis 2006, éviter l'étalement urbain et proposer un nouvel équipement public aux habitants.

L'ensemble du projet est articulé autour des « nouvelles » technologies, du son et de l'image. Aucun espace artistique en France, ne propose une programmation exclusivement tournée vers nouvelles technologie.

Une multiplicité d'espaces :

- *Création artistique* (artistes en résidence) et *d'exposition ouvert à de multiples activités*
- *Coworking* permettant le travail à distance et les échanges entre professionnels
- *Lieu pour les habitants*, pour tous, ouvert de 9h00 à 22h
- *De convivialité et d'échanges*, une espace de restauration et une librairie ouverts à tous
- *Traversé par du public, des professionnels, des chercheurs*, etc.
- *D'échanges* avec les structures de proximité (établissements scolaires, structures municipales, associations, etc.)
- *Fédérateurs d'initiatives*
- *De formation aux nouvelles technologies*
- *Œuvrant contre la fracture numérique*
- *Polyvalents et modulables*, adaptés aux différents besoins
- *Participatifs*, questionnement du public sur les œuvres et expositions « d'artistes » extérieurs
- Mais également une « **vitrine** » d'identification pour la ville, permettant un rayonnement Local, Départemental, Régional, National, International

Mesures concrètes :

Réhabiliter l'Usine Bernier qui occupe la totalité de la parcelle située à l'angle de la rue du Port des Fossés et de la rue de la Pépinière Royale, parcelle cadastrée AV 581, pour sa réaffectation en hall d'exposition/ tiers lieu.

Calendrier :

2022-2025

Elu(s) référent(s) + coordonnées :

Ertan Belek

e.belek@ville-montereau77.fr

Technicien(s) référent (s) + coordonnées :

Etienne Soares

e.soares@ville-montereau77.fr

Partenaires publics et privés :

Etat

Région

Ademe

CDC

DRAC

Coût prévisionnel :

4 458 038 €HT

Plan de financement prévisionnel avec identification des cofinancements :

Désignation de l'opération : Réhabilitation de l'usine Bernier

DÉPENSES			RECETTES	
	Mont HT	Mont TTC		Mont net
Etudes	13 375,00	16 050,00		
Maîtrise d'Œuvre	448 884,09	538 660,91	<u>Fonds européens</u>	
Mission acousticien	13 466,52	16 159,82	Préfecture	
OPC	87 501,77	105 002,12		
Bureau de contrôle	13 466,52	16 159,82	<u>Dotations Etat</u>	1 120 624,96
SPS sécurité protection santé	14 771,88	17 726,26		
SSI + accessibilité handicapés	13 466,52	16 159,82	<u>Région-aide à la rénovation</u>	2 000 000,00
Géomètre	11 000,00	13 200,00	(fonds friche)	
Etude de sol	3 500,00	4 200,00	Région-aide à l'équipement	
Diag amiante	5 000,00	6 000,00	(plafond 40% sur 1 M€)	
Huissier	1 680,00	2 016,00		
Travaux	2 614 425,71	3 137 310,85		
Travaux désamiantage	302 300,00	362 760,00	<u>Subvention Département</u>	
Panneaux photovoltaïques	270 000,00	324 000,00	-	
Matériel spécifique salle Expo	37 500,00	45 000,00	(plafond 40% sur 3KM€)	
Matériel spécifique ateliers mutualisés	71 666,00	85 999,20	<u>Département-</u>	
Matériel spécifique -café coworking et librairie	25 000,00	30 000,00	Fonds d'aménagement communal	
Matériel spécifique -divers	15 833,00	18 999,60		
Assurance DO	46 667,51	56 001,01	Autres organismes publics	
Publication JO (Mo et travaux)	1 440,00	1 728,00		
Dépenses imprévues (environ 10%)	447 094,00	536 512,80		
Total HT	4 458 038,52	5 349 646,22		
Mont. TVA	891 607,70		Autofinancement	1 337 411,56
Total TTC	5 349 646,22		TVA	891 607,70
			Montant total	5 349 644,22

Éléments complémentaires :

DSIL 2021

PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL

REHABILITATION DE L'USINE BERNIER
EN ESPACE D'ART/ TIERS-LIEU

DÉPENSES		
Imputation compte	Montant HT	Montant TTC
2312	4 890 954,60	5 869 145,52

RECETTES		
Moyens financiers	Montant HT	Taux
Aides publiques		
Etat – DSIL 2021	1 956 381,84	40%
Etat – DETR 2021		
Etat – Autres subventions		
Conseil Régional	1 956 381,84	40%
Conseil Départemental		
Autres (à spécifier)		
Total aides publiques		
Emprunts		
Ressources propres	978 190,92	20%
Total général	4 890 954,60	100%

Fait à Montereau-Fault-Yonne
Le 10 juin 2021
Cachet et signature du maire ou du
président

Le Maire

James CHERON

ÉCHÉANCIER PRÉVISIONNEL

RÉALISATION DE L'OPÉRATION

Intitulé de l'opération : REHABILITATION DE L'USINE BERNIER
EN ESPACE D'ART/ TIERS-LIEU

Date d'achèvement prévisionnelle : décembre 2023

DÉPENSES

2021	Montant HT
er 1 trimestre	
ème 2 trimestre	
ème 3 trimestre	
ème 4 trimestre	20 940,00
Total	20 940,00

2022	Montant HT
er 1 trimestre	226 221,14
ème 2 trimestre	268 330,45
ème 3 trimestre	237 908,57
ème 4 trimestre	331 623,81
Total	1 047 083,97

2023	Montant HT
er 1 trimestre	302 300,00
ème 2 trimestre	899 713,62
ème 3 trimestre	871 475,24
ème 4 trimestre	1 749 441,76
Total	3 822 930,63

TOTAL	4 890 954,60
--------------	---------------------

Fait à Montereau
Le 10 juin 2021
Cachet et signature du maire

CRTE du Pays de Montereau

Commune de : Montereau-Fault-Yonne

Nom de l'action : NETTOYAGE & RESTAURATION STATUE NAPOLEON

- Axe du CRTE :**
- Urbanisme et biodiversité
 - Patrimoine et paysage
 - Logement et bâtiment
 - Politique de la ville
 - Energie et mobilité

Descriptif :

Malgré un aérogommage réalisé en 2017, de nouvelles altérations sont visibles sur le grand bronze de la statue Napoléon 1^{er}.

Une restauration est devenue indispensable tant pour sa préservation que pour sa mise en valeur touristique. La commune a déjà investi dans un éclairage adapté (lumière projetée du sol pour éclairer le monument) pour lui apporter une nouvelle signature lumineuse.

Mesures concrètes :

Restauration des bronzes et des pierres

Calendrier : 2022

Elu(s) référent(s) + coordonnées :

Monsieur Grégory POUVESLE, Conseiller Municipal délégué aux Bâtiments & Travaux Mairie de Montereau
g.pouvesle2@ville-montereau77.fr

Technicien(s) référent (s) + coordonnées :

Stéphane BLANSTIER, Directeur Général des Services Techniques – Mairie de Montereau
s.blanstier@ville-montereau77.fr (suivi administratif Dolorès BERTHOMIER : d.berthomier@ville-montereau77.fr)

Partenaires publics et privés :

- ETAT DSIL 23 793€ HT

Coût prévisionnel : 29 742 € HT

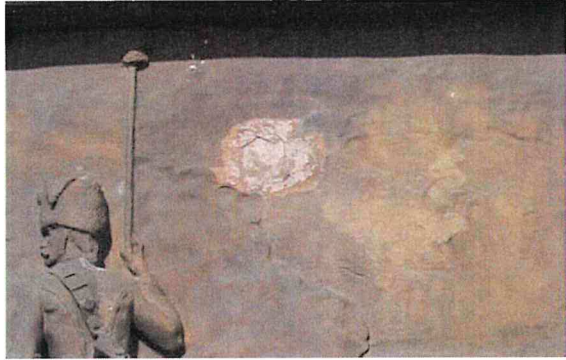
Plan de financement prévisionnel avec identification des cofinancements : annexé

Désignation de l'opération : Réfection de la statue NAPOLEON

DÉPENSES			RECETTES	
	Mont HT	Mont TTC		Mont net
Réfection partie métal	16 690,00	20 028,00	Fonds européens	0,00
Réfection partie pierre	8 040,00	9 648,00	Dotations Etat	23 793,00
Rapport d'intervention	600,00	720,00	Subvention Région	0,00
Coût des travaux pour le travail en hauteur des restaurateurs	4 411,50	5 293,80	Subvention Département	0,00
		0,00	NPNRU	0,00
		0,00		
		0,00	Autres organismes publics	0,00
		0,00		
imprevus env 10%	2 900,00	3 480,00	FCTVA (16,404% au 01/01/2021)	5 354,51
Total HT	32 641,50	39 169,80		
Mont. TVA	6 528,30		Autofinancement	8 848,50
Total TTC	39 169,80		Part TVA Ville déduction FCTVA	1 173,79
			Montant total	39 169,80

Eléments complémentaires :





CRTE du Pays de Montereau

Commune de : Varennes-sur-Seine

Nom de l'action : Rénovation du Théâtre de verdure du Parc de la sauvagerie

- Axe du CRTE :**
- Urbanisme et biodiversité
 - Patrimoine et paysage
 - Logement et bâtiment
 - Politique de la ville
 - Energie et mobilité

Descriptif :

La zone à rénover fait à peu près 620m². Elle est située au centre du Parc qui a été redessiné au XIXe siècle par l'architecte-paysagiste Edouard ANDRÉ, pour le compte du célèbre parfumeur Eugène RIMMEL, connu pour la commercialisation du mascara. Le parc, qui a été acquis par la Commune de Varennes en 1991, a gardé son style du XIXe siècle mais le Théâtre de verdure ayant mal vieilli (maçonneries et amphithéâtre défraîchis, revêtement de scène daté, accessibilité PMR absente), une rénovation de celui-ci permettrait d'être en adéquation avec le reste de la qualité du Parc. Des manifestations pourraient également y être proposées sur toute la belle saison.

Mesures concrètes :

- Les travaux VRD comprennent les prestations suivantes :
- Installations de chantier
 - Travaux préparatoires
 - Préparation du fond de forme pour la scène
 - Travaux de rénovation
 - De la scène
 - Des gradins
 - De l'allée entre scène et gradins

Calendrier : travaux à réaliser en 2021

Elu(s) référent(s) + coordonnées : José RUIZ, le Maire

Technicien(s) référent (s) + coordonnées : Lauriane LACHENAIT – 01 60 73 55 30 ou 06 14 38 96 11

Partenaires publics et privés : Cabinet d'études VIATEC ECO (Paris)

Coût prévisionnel :

- Cabinet d'études : 3 192€ TTC
- Coût des travaux : 208 987,06 € TTC

Plan de financement prévisionnel avec identification des cofinancements :

Éléments complémentaires :

CRTE du Pays de Montereau**Commune de : MONTEREAU FAULT YONNE**

Nom de l'action : RENOVIATION DES SANITAIRES DE L'ECOLE MATERNELLE MADEMOISELLE BOYER

- Axe du CRTE :**
- Urbanisme et biodiversité
 - Patrimoine et paysage
 - Logement et bâtiment
 - Politique de la ville
 - Energie et mobilité

Descriptif : Pour maintenir le niveau d'hygiène attendu dans une école , il est impératif de procéder au remplacement complète des sanitaires de l'école maternelle « Mademoiselle Boyer ».

Mesures concrètes :

Remplacement des dans les sanitaires du RDC et premier étage.

- Des urinoirs
- Des cuvettes maternelles avec réservoirs hauts
- Installation de robinets poussoirs
- Changement des WC adultes

Calendrier : été 2021

Elu(s) référent(s) + coordonnées :

M Grégory POUVESLE

Mairie de Montereau

01 64 70 44 00

Technicien(s) référent (s) + coordonnées : Stéphane BLANSTIER

Direction des Services Techniques , mairie de Montereau 01 64 70 44 00

Partenaires publics et privés : demande DSIL 2021

Coût prévisionnel : 13 420 € H T

Plan de financement prévisionnel avec identification des cofinancements :



PLAN DE FINANCEMENT INVESTISSEMENT prévisionnel

Désignation de l'opération : Rénovation des sanitaires de l'école maternelle Melle Boyer

DÉPENSES			RECETTES	
	Mont HT	Mont TTC		Mont net
Assistance à Maîtrise d'Ouvrage	0,00	0,00	Fonds européens	0,00
Étude - diagnostic amiante	0,00	0,00	Dotations Etat - DSIL 2021 80%	10 736,00
Maîtrise d'Œuvre	0,00	0,00	Subvention Région	0,00
Travaux tous corps d'état confondu	12 200,00	14 640,00	Subvention Département	0,00
Désamiantage				
Missions		0,00		
Publication JO	0,00	0,00		
Dépenses imprévues (10%)	1 220,00	1 464,00	Autres organismes publics	0,00
Total HT	13 420,00	16 104,00	FCTVA	2 201,42
Mont. TVA	2 684,00		Autofinancement Ville	2 684,00
Total TTC	16 104,00		Part TVA Ville déduction FCTVA	482,58
			Montant total	16 104,00

Eléments complémentaires :

CRTE du Pays de Montereau

Commune de : MONTEREAU FAULT YONNE

Nom de l'action : Création d'un PUMPTRACK avec un espace Workout dans le Parc des Noues

Axe du CRTE : **Urbanisme et biodiversité**

Patrimoine et paysage

Logement et bâtiment

Politique de la ville

Energie et mobilité

Descriptif : La commune de Montreau a souhaité répondre à des besoins identifiés de nouvelles pratiques sportives urbaines de manière sécurisées en dehors des espaces de circulation automobile et piétons. Dans cette optique un Pumptrack et un espace Workout vont être réalisés dans le Parc des noues avec un aménagement paysagé.

Depuis plusieurs années, on observe l'essor d'un nouveau type d'équipement de loisirs très sportif «le **PumpTrack** », une piste en enrobé composée de séries de bosses et de virages sur lesquels petits et grands s'en donnent à cœur joie....

Les pumptracks remplacent peu à peu les skate-parks dans le paysage des communes françaises car elles s'adressent à un grand nombre de pratique: VTT, BMX, skateboards, trottinettes, draisienne, roller

Le Street Workout (ou calisthénics, littéralement entraînement de rue) est un sport à mi-chemin entre la gymnastique suédoise et la musculation.. Mélangeant figures de force, de souplesse et d'équilibre, c'est un sport qui se pratique essentiellement en extérieur...et à tous les âges.

Cet espace répond également à un besoin d'espace d'entraînement complémentaire pour les pompiers de la caserne de Montereau.

Mesures concrètes :

- Etudes, plans, fourniture et pose de l'enrobé spécifique pour le **PumpTrack** y compris signalétique et paysagisme
- Fourniture et pose d'une structure **Street Workout** comprenant les agrès : espalier, rouleau lombaire, planche inclinée, chaise romaine, taquets, barres verticales, planche horizontale, et échelle de Cross Fit...y compris réalisation de la dalle béton

Calendrier :

Planning prévisionnel :

- Démarrage des travaux : 2^{ème} trimestre 2021
- Durée : 3 mois

Elu(s) référent(s) + coordonnées :

M Grégory POUVESLE

g.puvesle2@ville-montereau77.fr

Technicien(s) référent (s) + coordonnées :

M Stéphane BLANSTIER

s.blanstier@ville-montereau77.fr

Tél : 01 64 70 44 00

Partenaires publics et privés :

- Région Ile de France 50% : 127 885 € HT
- Etat 30% : 84 164 € HT

Coût prévisionnel : **336 656,76 € TTC**

Plan de financement prévisionnel avec identification des cofinancements :

Désignation de l'opération : **CREATION D'UN PUMTRACK ET D'UN STREET WORKOUT DANS LE PARC DES NOUES**

DÉPENSES			RECETTES	
	Mont HT	Mont TTC		Mont net
Assistance à Maîtrise d'Ouvrage			Fonds européens	
Études	5 000,00	6 000,00	Dotations Etat 30%	84 164,00
Maîtrise d'Œuvre	0,00	0,00	Subvention Région 50%	127 885,15
Travaux dont éclairage site	247 770,30	297 324,36	Subvention Département	0,00
Missions	3 000,00	3 600,00	Autres organismes publics	0,00
Dépenses imprévues (environ 10%)	24 777,00	29 732,40	FCTVA	50 347,87
Total HT	280 547,30	336 656,76	Autofinancement	74 259,74
Mont. TVA	56 109,46			
Total TTC	336 656,76			
			Montant total	336 656,76

Éléments complémentaires :

Visuel d'un Pumptrack



Visuel du Street Workout



DSIL 2021

Création d'un Pumptrack et d'un espace Workout sur le Parc des Noues

PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL

DÉPENSES		
Imputation compte	Montant HT	Montant TTC
Etudes et Travaux	293 068,10	351 681,72

RECETTES		
Moyens financiers	Montant HT	Taux
Aides publiques		
Etat – DSIL 2021	105 504,52	36%
Etat – DETR 2021		
Etat – Autres subventions		
Conseil Régional	127 885,15	44%
Conseil Départemental		
Autres (à spécifier)		
Total aides publiques		
Emprunts		
Ressources propres	59 678,43	20%
Total général	293 068,10	

Fait à Montereau-Fault-Yonne

Le 19 mai 2021

Cachet et signature du maire



James Quéroy .

ÉCHÉANCIER PRÉVISIONNEL

RÉALISATION DE L'OPÉRATION

Intitulé de l'opération : **Aménagement d'un pumtrack et d'un streetWorkout au parc des Nours**

Date d'achèvement prévisionnelle : **2021**

DÉPENSES

2021	Montant HT
^{er} 1 trimestre	
^{ème} 2 trimestre	
^{ème} 3 trimestre	146 534.05
^{ème} 4 trimestre	146 534.05

2022	Montant HT
^{er} 1 trimestre	
^{ème} 2 trimestre	
^{ème} 3 trimestre	
^{ème} 4 trimestre	

Fait à Montereau
Le 19 mai 2021
Cachet et signature du maire



James Quénay

CRTE du Pays de Montereau

Commune de : Montereau-Fault-Yonne

Nom de l'action : Création du Grand Théâtre

- Axe du CRTE :**
- Urbanisme et biodiversité
 - Patrimoine et paysage
 - Logement et bâtiment
 - Politique de la ville
 - Energie et mobilité

Descriptif

La municipalité cherche continuellement à développer et diversifier son offre culturelle, notamment en direction d'une population particulièrement défavorisée souvent éloignée des diverses créations artistiques, majoritairement concentrées à Paris.

Pour ce faire, un projet de grande envergure va bientôt sortir de terre : il s'agit de la création d'un « Grand théâtre ».

Cet équipement d'un espace total d'environ 2 000 m² sera composé d'une salle de spectacle avec cinq configurations possibles. La salle sera adaptée aux musiques amplifiées avec une capacité d'accueil de plus de mille personnes, mais permettra également l'accueil d'un théâtre philharmonique, des ballets, opéras, conférences, cinémas, ou encore de petits spectacles locaux.

Tant au niveau de sa capacité d'accueil que par la qualité de ses aménagements (son et lumière). On sait en effet que l'auditorium disposera de 700 places assises dont 200 en mezzanine. Une configuration qui pourra se moduler en 1000 places debout pour des concerts de musiques actuelles par exemple.

L'organisation des espaces offrira un bâtiment à la mesure des attentes fonctionnelles et répondra aux exigences d'une grande flexibilité pour les artistes et les professionnels.

Ce complexe abritera le musée

L'opération liée à la construction de la salle de spectacle a considérablement évolué depuis son programme initial, des prestations supplémentaires se sont rajoutées.

La Municipalité met tout en œuvre pour faire de ce lieu l'épicentre culturel de Montereau-Fault-Yonne, ville riche d'un patrimoine architecturale, industriel, et historique dont sa collection de faïence exposée actuellement au musée de la Faïencerie depuis 1985 dans les locaux de l'ancienne poste. Les réserves comptent environ 1200 pièces datant de 1800 à 1955 dont 400 pièces sont exposées en permanence couvrant deux siècles de production de faïence de Montereau. Afin de mettre en valeur cette belle collection et la faire découvrir au public, il a été imaginé l'intégration de vitrines au sein des foyers du théâtre pour une exposition permanente des pièces.

En outre, depuis ces dernières années et la montée de diverses menaces, les portiques de sécurité sont de plus en plus nécessaires dans tous les lieux accueillant du public, notamment pour se conformer aux règles du plan Vigipirate. Il est donc primordial d'équiper cette nouvelle structure de détection de

matériaux à chaque accès du public et personnel. Le portique détecteur de métaux permet notamment aux agents de sécurité de s'affranchir des fouilles manuelles lorsque le flux de public est très élevé. Parallèlement, l'installation de contrôle d'accès, d'alarmes intrusion et de caméras de surveillance a été réétudiée de façon à optimiser la sécurité de la future structure. Pour le bon fonctionnement des installations en matière de connectivité, dans le cadre du déploiement de la fibre optique, des travaux de raccordement du bâtiment sont indispensables.

Par ailleurs, l'aménagement des extérieurs notamment du parvis est limité dans un certain périmètre défini à la base du marché. Des travaux d'agencement hors périmètre clôturé sont également à rajouter (voirie, trottoirs, installation de bornes anti-véhicule bélière) pour offrir un espace environnemental en harmonie avec le parking en silo déjà construit.

Mesures concrètes :

La réalisation de ce nouvel équipement favorisera également et surtout la conjoncture économique actuelle, grâce à la création de nouveaux emplois et au développement de ce secteur artistique en pleine expansion.

Pour ce qui est de l'engagement écologique de la Ville sur ses nouveaux bâtiments, on sera également à la pointe dans ce domaine. L'équipement sera en effet construit sur le principe de l'énergie positive. En clair, il devra produire de l'énergie plutôt que d'en consommer. Pour parvenir à ce résultat, l'architecte utilisera toute la panoplie technologique existante en termes d'isolation mais également de production d'énergie (photovoltaïque, pompes à chaleur...).

L'architecture de ces équipements rentre dans une démarche de qualité environnementale et de développement durable. L'organisation des espaces offrira un bâtiment à la mesure des attentes fonctionnelles et répondra aux exigences d'une grande flexibilité.

Une augmentation de l'affluence sur ce site a également été anticipée. Les futurs spectateurs n'auront ainsi aucun problème pour se garer puisque le parking en silo tout nouvellement inauguré dispose de pas moins de 400 places. Donc une augmentation conséquente de la capacité de stationnement en centre-ville!

La construction de cette salle de spectacle conjuguée à celle du nouveau parking à étages, permettra en outre de renforcer encore plus le dynamisme et l'attractivité de nos commerces de proximité.

Calendrier : 2021/2022

Elu(s) référent(s) + coordonnées :

Monsieur Grégory POUVESLE, Conseiller Municipal délégué aux Bâtiments & Travaux Mairie de Montereau
g.pouvesle2@ville-montereau77.fr

Technicien(s) référent (s) + coordonnées :

Stéphane BLANSTIER, Directeur Général des Services Techniques – Mairie de Montereau
s.blanstier@ville-montereau77.fr (suivi administratif Dolorès BERTHOMIER : d.berthomier@ville-montereau77.fr)

Partenaires publics et privés :

- Conseil Régional : 1 950 000,00 € HT
- Etat : 501 106,80 € HT

Coût prévisionnel : 15 272 288 € HT

Plan de financement prévisionnel avec identification des cofinancements : annexé

Eléments complémentaires :

PLAN DE FINANCEMENT INVESTISSEMENT

Désignation de l'opération :

Construction du Grand Théâtre - budget HT

DÉPENSES			RECETTES	
	Montant HT	Montant TTC		Montant net
Dépenses diverses	<u>217 281,14</u>			
Concours : candidats non retenus	70 000,00		Fonds européens	0,00
Assistance Maîtrise d'Ouvrage (Programme)	39 902,00		Dotations Etat DSIL Cœur de Ville	851 161,00
Mission G12, sondages géotechniques	11 870,00		Subvention Région	1 950 000,00
Mission G2 Pro	10 000,00		Subvention Département	0,00
Contrôle technique	22 687,50		Etat -Investissement local 2021 <i>(80% du coût supplémentaire)</i>	501 106,80
Diagnostic pollution sol	2 480,00		Autres organismes publics	0,00
Mission SPS	9 260,00			
Mission SSI	14 891,00			
Mission STD	12 000,00			
Raccordement électrique	16 840,64		Avance sur investissement	392 527,00
Publication Appels d'offres	7 350,00			
Maitrise d'œuvre	<u>1 281 867,93</u>			
Maitrise d'œuvre (marché initial)	1 045 000,50			
Avenant(s) n°4 revalorisation Mo	148 617,43			
Révision de prix MO (estimation)	88 250,00			
Travaux de construction	<u>13 146 754,49</u>			
Travaux de construction (marché initial)	13 146 754,49			
Avances sur investissement	<u>392 527,00</u>			
Coûts supplémentaires	<u>626 383,50</u>			
Avenant(s) n°5 Mo Conception vitrines	44 730,00			
Estimation révision de prix Mo				
Avenant n°1 Travaux réalisation Vitrines pour exposition de faïence (estimation)	244 000,00			
Aménagement parvis hors périmètre (valeur 2011: 119392€*bt01août20-coef= 1,089)	130 018,00			
Plus-value contrôles d'accès et alarmes intrusion	50 000,00			
Installation caméras vidéo-surveillance internes	45 183,00			
Installation de 4 portiques de sécurité avec détecteur de matériaux y compris Hotline	9 452,50			
Installation de la fibre optique depuis la Mairie	103 000,00			
Total HT	15 272 287,06		FCTVA (pas de récupération)	0,00
Mont. TVA	3 054 457,41	0	Autofinancement	11 970 019,26
Total TTC	18 326 744,47	0		
			Montant total	15 272 287,06

BUDGET GERE HT

ÉCHÉANCIER PRÉVISIONNEL

RÉALISATION DE L'OPÉRATION

Intitulé de l'opération : **Conception et réalisation de vitrines pour exposition de faïences dans le Théâtre « Le Majestic » de Montereau**

Date d'achèvement prévisionnelle : 2021

DÉPENSES

2021	Montant HT
^{er} 1 trimestre	
^{ème} 2 trimestre	
^{ème} 3 trimestre	22 365
^{ème} 4 trimestre	266 365

2022	Montant HT
^{er} 1 trimestre	
^{ème} 2 trimestre	
^{ème} 3 trimestre	
^{ème} 4 trimestre	

Fait à Montereau
Le 19 mai 2021
Cachet et signature du maire



James Quéray .

DSIL 2021

Aménagement de vitrine d'exposition faïence dans le Grand théâtre « le Majestic »

PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL

DÉPENSES		
Imputation compte	Montant HT	Montant TTC
Etudes et travaux	288 730,00	345 276,00

RECETTES		
Moyens financiers	Montant HT	Taux
Aides publiques		
Etat – DSIL 2021	57 746,00	20%
Etat – DETR 2021		
Etat – Autres subventions		
Conseil Régional	144 365,00	50%
Conseil Départemental		
Autres (à spécifier)		
Total aides publiques		
Emprunts		
Ressources propres	86 619,00	30%
Total général	288 730,00	

Fait à Montereau-Fault-Yonne
Le 19 mai 2021
Cachet et signature du maire



James Aubrey

DSIL 2021

Installation d'une fibre optique du Grand Théâtre à la Mairie

PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL

DÉPENSES		
Imputation compte	Montant HT	Montant TTC
Etudes et Travaux	103 000	123 600

RECETTES		
Moyens financiers	Montant HT	Taux
Aides publiques		
Etat – DSIL 2021	82 400	80%
Etat – DETR 2021		
Etat – Autres subventions		
Conseil Régional		
Conseil Départemental		
Autres (à spécifier)		
Total aides publiques		
Emprunts		
Ressources propres	20 600	20%
Total général	103 000	

Fait à Montereau-Fault-Yonne
Le 19 mai 2021
Cachet et signature du maire


 James Quiray .

ÉCHÉANCIER PRÉVISIONNEL

RÉALISATION DE L'OPÉRATION

Intitulé de l'opération : Installation d'une fibre optique entre le Grand Théâtre et la Mairie

Date d'achèvement prévisionnelle : février 2022

DÉPENSES

2021	Montant HT
1 ^{er} trimestre	
2 ^{ème} trimestre	
3 ^{ème} trimestre	
4 ^{ème} trimestre	80 000

2022	Montant HT
1 ^{er} trimestre	23 000
2 ^{ème} trimestre	
3 ^{ème} trimestre	
4 ^{ème} trimestre	

Fait à Montereau
Le 19 mai 2021
Cachet et signature du maire



James Aubry

DSIL 2021

Aménagement et équipement du Parvis du Grand Théâtre « le Majestic »

PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL

DÉPENSES		
Imputation compte	Montant HT	Montant TTC
	607 580,12	729 096,14

RECETTES		
Moyens financiers	Montant HT	Taux
Aides publiques		
Etat – DSIL 2021	486 064,00	80%
Etat – DETR 2021		
Etat – Autres subventions		
Conseil Régional		
Conseil Départemental		
Autres (à spécifier)		
Total aides publiques		
Emprunts		
Ressources propres	121 516,12	20%
Total général	607 580,12	

Fait à Montereau-Fault-Yonne

Le 19 mai 2021

Cachet et signature du maire



James Quénay

ÉCHÉANCIER PRÉVISIONNEL

RÉALISATION DE L'OPÉRATION

Intitulé de l'opération : Aménagements extérieurs du parvis du Grand Théâtre

Date d'achèvement prévisionnelle : 2022

DÉPENSES

2021	Montant HT
1 ^{er} trimestre	
2 ^{ème} trimestre	
3 ^{ème} trimestre	
4 ^{ème} trimestre	272 589.56

2022	Montant HT
1 ^{er} trimestre	334 990.56
2 ^{ème} trimestre	
3 ^{ème} trimestre	
4 ^{ème} trimestre	

Fait à Montereau
Le 19 mai 2021
Cachet et signature du maire



James Quénay .

CRTE DU PAYS DE MONTEREAU COMMUNE DE VOULX



NOM DE L'ACTION : Création d'un pôle dédié à l'enfance et aux activités associatives

AXE DU CRTE : Politique de la ville

DESCRIPTIF : Le projet prévoit la création d'un « pôle enfance » sur le site de l'école, permettant de rassembler les écoles, la cantine, le centre de loisir communal et la salle associative.

Le bâtiment modulaire qui abrite l'actuelle cantine scolaire sera démonté et remplacé par un nouveau bâtiment avec toiture terrasse. Il accueillera la cantine scolaire et l'accueil périscolaire. Ce nouveau restaurant est pensé pour accueillir 104 élèves, ce qui permettra de ne faire qu'un service contre les deux actuels.

L'espace dédié à l'accueil périscolaire offrira, d'une part, une grande salle de 90 m² et, d'autre part, une salle de repos de 20 lits. Il pourra être utilisé par les maternelles, les enfants de 3 à 6 ans du centre de loisirs.

Une coursive périphérique en matériaux mixte bois/acier raccordera les bâtiments scolaires existants et la nouvelle construction tout en favorisant les déplacements sous abri entre école élémentaire, cantine et accueil périscolaire.

La future salle « associative » permettra d'accueillir les activités sportives des associations communales et des écoles, qui, pour l'instant, se font soit en extérieur, soit à la salle polyvalente, ce qui nécessite la mise en place d'une logistique coûteuse et peu pratique.

MESURES CONCRETES :

CALENDRIER : Le début des travaux est prévu 2^{ème} semestre 2021, pour une mise en service 18 mois plus tard.

ELU REFERENT ET COORDONNEES : Jean-Pierre COLLARD jean-pierre.collard@voulx.fr

TECHNICIEN REFERENT ET COORDONNEES : Cécile Carriço direction@voulx.fr

PARTENAIRES PUBLICS ET PRIVES : L'ensemble du projet est porté par la commune.

COÛT PREVISIONNEL : 2 031 653.41€ TTC

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL AVEC IDENTIFICATION DES COFINANCEMENTS :

DÉPENSES		
Imputation compte	Montant HT	Montant TTC
2313/12	1 693 044.51	2 031 653.41

RECETTES		
Moyens financiers	Montant HT	Taux
Aides publiques		
Etat – DSIL ou DETR	800 000	47.25
Etat – Autres subventions		
Conseil Régional	259 000	15.30
Conseil Départemental		
Autres (à spécifier)		
Total aides publiques		
Emprunts	634 044.51	37.45
Ressources propres		
Total général	1 693 044.51	100

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES : Le projet est inscrit dans le PADD du Plan Local d'Urbanisme de la Commune, en tant qu'élément structurant d'aménagement de l'espace. Il s'agit de maintenir et de développer l'offre de services à la population, privilégier l'accueil de jeunes ménages et limiter le « turn over » au sein de l'habitat locatif.

Les demandes de subventions ont été effectuées, un accord de principe de la Région et du Département obtenus.

Le permis de construire est en cours de validité.

CRTE DU PAYS DE MONTEREAU COMMUNE DE VOULX



NOM DE L'ACTION : Pôle enfance - Aménagement des accès et des espaces extérieurs

AXE DU CRTE : Politique de la ville

DESCRIPTIF : Le projet prévoit l'aménagement des accès (accès véhicules, liaisons douces, stationnement) et des espaces extérieurs (espaces enherbés, jeux) du « pôle enfance ».

Le stationnement des véhicules sera assuré sur le parking existant, qui sera réaménagé et sécurisé. Une extension est prévue sur le terrain mitoyen, qui reste à acquérir (délibération prise).

Il est prévu la création de parkings vélos (en plus de ceux existants), la pose d'une borne de recharge pour véhicule électrique (en collaboration avec le Syndicat des Energies du Sud Seine-et-Marne sous forme de convention), la végétalisation des zones non circulantes. La gestion des infiltrations polluantes devra être revue (existence d'un bac déshuileur /dessableur à reconfigurer).

Les accès piétons/vélos seront privilégiés, via la création de liaisons douces :

- De « Lichiot », depuis le chemin existant, qui devra être prolongé par le passage sur l'Orvanne,
- De la route de Montmachoux par la ruelle de l'Abreuvoir, en sécurisant la traversée de la rue grande au niveau de la mairie.
- Depuis la rue des Percherons, par la création d'une piste cyclable reliant la salle polyvalente à la rue Grande.

MESURES CONCRETES : Définition d'un plan de circulation douce sur le périmètre bâti.

CALENDRIER : 2022/2023

ELU REFERENT ET COORDONNEES : Jean-Pierre COLLARD jean-pierre.collard@voulx.fr

TECHNICIEN REFERENT ET COORDONNEES : Cécile Carriço direction@voulx.fr

PARTENAIRES PUBLICS ET PRIVES : L'ensemble du projet est porté par la commune.

COÛT PREVISIONNEL : 425 000 € TTC

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL AVEC IDENTIFICATION DES COFINANCEMENTS :

DÉPENSES		
Imputation compte	Montant HT	Montant TTC
2313	354 000	425 000

RECETTES		
Moyens financiers	Montant HT	Taux
Aides publiques		
Etat – DSIL ou DETR	223 000	63,00
Etat – Autres subventions		
Conseil Régional	50 000	14,12
Conseil Départemental		
Autres (à spécifier)		
Total aides publiques		
Emprunts		
Ressources propres	81 000	22,88
Total général	354 000	100

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES : Le projet est inscrit dans le PADD du Plan Local d'Urbanisme de la Commune, dans le volet « Gestion des déplacements », en ce qu'il limite les déplacements motorisés de courte distance et qu'il optimise l'offre de stationnement en limitant la place de la voiture sur l'espace public.

Il demeure à acquérir les parcelles mitoyennes au projet, sachant que la Commune possède déjà la majorité de l'emprise foncière.

Les financements sont à affiner.

Pour ce qui concerne le circuit « Percherons », la gestion des eaux pluviales devra avoir été traitée avant le démarrage du projet. L'enfouissement des réseaux BT et CE a déjà débuté.

CRTE du Pays de Montereau Commune de LA GRANDE PAROISSE
--

Nom de l'action : Réaménagement de la salle des fêtes

Axe du CRTE :

- Urbanisme et biodiversité
- Patrimoine et paysage
- Logement et bâtiment
- Politique de la ville
- Energie et mobilité

Descriptif : *Vieille de plus de 40 ans il est temps de redonner une jeunesse à cette salle des fêtes, très prisées non seulement pas les associations de la Commune, mais aussi par les extérieurs pour l'organisation de mariage, anniversaires, ...*

Il est prévu de refaire une cuisine aux normes Chaud /Froid ainsi que le réaménagement de la salle Sera également revu le chauffage et l'électricité énergivore avec la mise en place de doubles vitrages

Mesures concrètes :

Calendrier : 2022

Elu(s) référent(s) + coordonnées : Catherine CAZES et Patrick SPELLER

Technicien(s) référent (s) + coordonnées : Virginie BRZEZINSKI

Partenaires publics et privés : Etat et Région

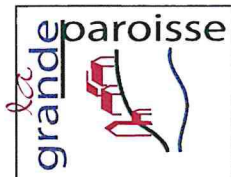
Coût prévisionnel : ~~375~~ 060 €

Plan de financement prévisionnel avec identification des cofinancements :

Etat Detr ~~101 266~~ € et Région Ile de France ~~161 280~~ €

Eléments complémentaires :


L'architecte est retenu suite à un concours.



PLAN DE FINANCEMENT

REHABILITATION DE LA SALLE DES FETES DE LA GRANDE PAROISSE

	Montant en €		T.T.C.
	H.T.	%	
Travaux	329 000 €		394 800,00 €
Honoraires	46 060 €		55 272,00 €
TOTAL GENERAL	375 060 €		450 072,00 €
Subventions			maxi
Conseil Régional			161 275,80 €
Etat (DETR)			101 266,20 €
Total Subventions			262 542,00 €
FCTVA			49 350,00 €
Fonds Propres de la Commune de La Grande Paroisse			138 180,00 €
TOTAL GENERAL			450 072,00 €


 Emmanuel Leboucq

Récapitulatif des demandes de subvention DSIL 2021

Actions	Montant des travaux en €HT	Demande DSIL	Taux DSIL
Aménagement de vitrines d'exposition de Faïence au Majestic	287 730,00	57 546,00	20%
Installation d'une fibre optique entre le Majestic et la Mairie	103 000,00	82 400,00	80%
Aménagement et équipement du Parvis du Majestic	607 580,12	486 064,00	80%
Réfection de la Toiture de la Maison des Services Publics	218 858,66	43 771,71	20%
Aménagement des locaux de l'ex Trésorerie Générale pour accueillir le poste de police Municipale et le Centre Superviseur Urbain	814 617,43	651 964,00	80%
Réhabilitation, mises aux normes et agrandissement de l'école maternelle des Ormeaux	1 855 744,00	556 732,20	30%
Création d'un Pumptrack et d'un Espace Street Workout dans le Parc des Noues	293 068,10	105 504,32	36%
Réhabilitation de l'usine Bernier	4 890 954,60	1 956 381,84	40%
TOTAL	8 680 822,91	3 940 364, 07	

CRTE du Pays de Montereau

Commune de : VARENNES-SUR-SEINE

Nom de l'action : Rénovation énergétique du Gymnase municipal

Axe du CRTE :

- Urbanisme et biodiversité
- Patrimoine et paysage
- Logement et bâtiment
- Politique de la ville
- Energie et mobilité

Descriptif : Le projet est d'effectuer des travaux de rénovation énergétique de la salle de sport du gymnase municipal.

Il s'agit d'isoler les murs et la terrasse (toit), de changer les verrières de la terrasse qui provoquent une grande déperdition de la chaleur l'hiver et augmentent fortement la chaleur l'été. Les portes et les fenêtres alu seraient également changées pour réduire les ponts thermiques. Le système de chauffage, actuellement des radiants au gaz, très énergivores, serait changé au profit d'un système de chauffage plus efficace et plus écologique.

Ces travaux permettraient tout d'abord un confort de pratique des usagers aussi bien l'hiver que l'été, mais permettrait également de réduire les frais de fonctionnement d'environ 65% et donc aussi de s'inscrire dans une démarche environnementale en baissant d'environ 90% l'émission des gaz à effet de serre.

Mesures concrètes : Isolation des murs, Isolation du toit, Changement des verrières du toit, Changement des portes en alu, Changement des fenêtres en alu, Changement du système de chauffage

Calendrier : 2022

Elu(s) référent(s) + coordonnées : José RUIZ, Maire de Varennes-sur-Seine

Technicien(s) référent(s) + coordonnées : Benoit GOBILLOT, Responsable du Service des Sports

Mail : b.gobillot@varennnes-sur-seine.fr

Tél : 0160735530

Partenaires publics et privés :

Coût prévisionnel : 870 000 €

Plan de financement prévisionnel avec identification des cofinancements : Fonds propres – Demande de subvention (déposée le 31.03.2021) auprès de l'Agence Nationale du Sport au titre du Plan de relance à hauteur de 490.000 € maximum.

Éléments complémentaires : Étude de faisabilité énergétique déjà effectuée avec préconisations chiffrées.

CRTE du Pays de Montereau

Commune de : Montereau-Fault-Yonne

Nom de l'action : RENOVATION & EXTENSION DE L'ECOLE MATERNELLE « LES ORMEAUX »

- Axe du CRTE :**
- Urbanisme et biodiversité
 - Patrimoine et paysage
 - Logement et bâtiment
 - Politique de la ville
 - Energie et mobilité

Descriptif :

Le projet consiste en la rénovation et l'extension de l'école maternelle « Les Ormeaux ».

Suite aux nouvelles constructions dans le secteur, le dédoublement des classes, l'école Maternelle des Ormeaux qui compte actuellement 107 élèves ne permet plus d'accueillir de nouveaux enfants dans le bâtiment principal de 700 m2, inauguré en 1973.

La commune de Montereau souhaite rénover le bâtiment principal et construire une extension à l'école permettant d'accueillir :

- 1 salle de classe (70m2 environ)
- 1 dortoir (60m2 environ)
- 1 salle polyvalente (70 m2 environ)
- 1 bloc sanitaires
- 1 salle de rangement (30m2 environ)
- 1 préau ouvert (120m2 environ)

Ce nouveau bâtiment pendra place au plus près du bâtiment principal de façon à constituer un ensemble homogène.

Calendrier : 2021/2022

Contexte : La maîtrise d'œuvre est en cours pour cette opération. La location provisoire de bâtiments modulaires est nécessaire pendant la durée des travaux (minimum 12 mois) - le coût de revient de cette location est estimé à 267 803 € HT

Elu(s) référent(s) + coordonnées :

Monsieur Grégory POUVESLE, Conseiller Municipal délégué aux Bâtiments & Travaux Mairie de Montereau
g.pouvesle2@ville-montereau77.fr

Technicien(s) référent (s) + coordonnées :

Stéphane BLANSTIER, Directeur Général des Services Techniques – Mairie de Montereau
s.blanstier@ville-montereau77.fr (suivi administratif Dolorès BERTHOMIER : d.berthomier@ville-montereau77.fr)

Partenaires publics et privés :

ETAT NPNRU : 823 458 € HT

Coût prévisionnel : 1 706 739,00 € HT

Plan de financement prévisionnel avec identification des cofinancements : annexé

Eléments complémentaires :

PLAN DE FINANCEMENT INVESTISSEMENT prévisionnel

Désignation de l'opération : **Rénovation et extension de l'école maternelle des Ormeaux**

DÉPENSES			RECETTES	
	Mont HT	Mont TTC		Mont net
Assistance à Maîtrise d'Ouvrage	0,00		Fonds européens	0,00
Études plans topo,sps,ct...	10 000,00	12 000,00	Dotations Etat	0,00
Maîtrise d'Œuvre	72 390,00	86 868,00	Subvention Région	0,00
SPS	5 000,00	6 000,00	Subvention Département	0,00
Contrôle Technique	7 800,00	9 360,00	NPNRU	823 458,00
Diagnostics, missions G2,...	8 000,00	9 600,00		
Mission G2Avt+Pro				
Désamiantage	30 000,00	36 000,00		
Travaux rénovation/extension	1 400 000,00	1 680 000,00		
Réaménagement de l'accès à l'école	17 000,00	20 400,00		
Publication JO	1 530,00	1 836,00		
Dépenses imprévues (10%)	155 019,00	186 022,80	Autres organismes publics	0,00
Total HT	1 706 739,00	2 048 086,80	FCTVA	254 575,18
Mont. TVA	341 347,80		Autofinancement	883 281,00
Total TTC	2 048 086,80		Part TVA Ville déduction FCTVA	86 772,62
			Montant total	2 048 086,80

DSIL 2021

Réhabilitation, mise aux normes et agrandissement de l'école maternelle des Ormeaux

PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL

DÉPENSES		
Imputation compte	Montant HT	Montant TTC
Etudes et Travaux	1 855 774,00	2 226 928,80

RECETTES		
Moyens financiers	Montant HT	Taux
Aides publiques		
Etat – DSIL 2021	556 732,20	30%
Etat – DETR 2021		
Etat – Autres subventions	924 530,00	50%
Conseil Régional		
Conseil Départemental		
Autres (à spécifier)		
Total aides publiques		
Emprunts		
Ressources propres	374 511,20	20%
Total général	1 855 774,00	100%



Fait à Montereau-Fault-Yonne

Le 19 mai 2021

Cachet et signature du maire

James Quéroy

ÉCHÉANCIER PRÉVISIONNEL

RÉALISATION DE L'OPÉRATION

Intitulé de l'opération : **RENOVATION & EXTENSION DE L'ECOLE MATERNELLE « LES ORMEAUX »**

Date d'achèvement prévisionnelle : 2022

DÉPENSES

2021	Montant HT
^{er} 1 trimestre	14145.00
^{ème} 2 trimestre	4340.40
^{ème} 3 trimestre	18821.40
^{ème} 4 trimestre	20994.10

2022	Montant HT
^{er} 1 trimestre	453 713.19
^{ème} 2 trimestre	447 919.97
^{ème} 3 trimestre	447 919.97
^{ème} 4 trimestre	447 919.97

Fait à Montereau
Le 19 mai 2021
Cachet et signature du maire



James Quénay .

CRTE du Pays de Montereau

Commune de : MONTEREAU FAULT YONNE

Nom de l'action : **Réfection de la Toiture de la MSP**

Axe du CRTE : Urbanisme et biodiversité

Patrimoine et paysage

Logement et bâtiment

Politique de la ville

Energie et mobilité

Descriptif : La Maison des Service Publics(MSP) a été construite en 1998 et livrée en 1999. L'entretien régulier de cette structure a été réalisé et suivi en cas d'intervention d'une entreprise par la commune depuis sa mise en service. En 2019 un point de détérioration de la toiture a attiré l'attention des services techniques municipaux. En 2020 cette situation de point critique s'est confirmée avec une légère mais progressive dégradation de la toiture.

Pour éviter de se retrouver dans une situation d'urgence sur la toiture de ce bâtiment, la commune de Montereau Fault Yonne a décidé de procéder à un renforcement de la charpente, de la pose d'une sur-couverture partielle et de l'installation d'une ligne de vie en 2021.

Mesures concrètes :

Un appel d'offre va être lancé avant cet été pour la réalisation de travaux de réfection de la toiture Zinc de la MSP par ajout d'une sur-couverture partielle, le renforcement de la charpente et de l'installation d'une ligne de vie

Calendrier : deuxième semestre 2021

Elu(s) référent(s) + coordonnées :

M Grégory POUVESLE

g.pouvesle2@ville-montereau77.fr

Technicien(s) référent (s) + coordonnées :

M Stéphane BLANSTIER

S.blanstier@ville-montereau77.fr

Tél 01 64 70 44 00

Partenaires publics et privés :

- Région Ile de France : 99 526,5 € HT
- Etat DSIL 20% : 46 372 € HT

Coût prévisionnel : 262 030 € TTC

Plan de financement prévisionnel avec identification des cofinancements :

Désignation de l'opération : REFECTIION DE LA TOITURE DE LA MAISON DES SERVICES PUBLICS

DÉPENSES			RECETTES	
	Mont HT	Mont TTC		Mont net
Assistance à Maîtrise d'Ouvrage	0,00	0,00	Fonds européens	
Études	5 000,00	6 000,00	Dotations Etat - DSIL 20% travaux	46 372,00
Maîtrise d'Œuvre	0,00	0,00	Subvention Région CAR	99 526,50
Travaux	193 053,33	231 664,00	Subvention Département	0,00
Missions	0,00	0,00		
Publication JO	1 000,00	1 200,00		
Dépenses imprévues (env10%)	19 305,00	23 166,00	Autres organismes publics	0,00
Total HT	218 358,33	262 030,00	FCTVA	35 819,50
Mont. TVA	43 671,67		Autofinancement	80 312,00
Total TTC	262 030,00			
			Montant total	262 030,00

Éléments complémentaires :

DSIL 2021

Réfection de la Toiture de la Maison des Services Publics

PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL

DÉPENSES		
Imputation compte	Montant HT	Montant TTC
Etudes et Travaux	218 858,66	268 630,40

RECETTES		
Moyens financiers	Montant HT	Taux
Aides publiques		
Etat – DSIL 2021	43 771,71	20%
Etat – DETR 2021		
Etat – Autres subventions		
Conseil Régional	99 562,50	45%
Conseil Départemental		
Autres (à spécifier)		
Total aides publiques		
Emprunts		
Ressources propres	75 524,45	35%
Total général	218 858,66	

Fait à Montereau-Fault-Yonne

Le 19 mai 2021

Cachet et signature du maire



James Quénay

ÉCHÉANCIER PRÉVISIONNEL

RÉALISATION DE L'OPÉRATION

Intitulé de l'opération : **Réfection de la toiture de la Maison des Services Publics**


Date d'achèvement prévisionnelle : **2021**

DÉPENSES

2021	Montant HT
1 ^{er} trimestre	
2 ^{ème} trimestre	131 315.20
3 ^{ème} trimestre	131 315.20
4 ^{ème} trimestre	

2022	Montant HT
1 ^{er} trimestre	
2 ^{ème} trimestre	
3 ^{ème} trimestre	
4 ^{ème} trimestre	

Fait à Montereau
Le 19 mai 2021
Cachet et signature du maire

 *James Quénay .*

CRTE du Pays de Montereau

Commune de : Cannes-Ecluse

Nom de l'action : PROJET D'AMENAGEMENT ET DE REQUALIFICATION DES BATIMENTS COMMUNAUX

- Axe du CRTE :**
- Urbanisme et biodiversité
 - Patrimoine et paysage
 - Logement et bâtiment
 - Politique de la ville
 - Energie et mobilité

Descriptif : Il s'agit de procéder au regroupement des écoles afin de sécuriser notamment les déplacements des élèves sur la commune lorsqu'ils se rendent à la cantine. Le regroupement permettra aussi d'avoir une logique d'utilisation des équipements sportifs à destination des groupes scolaires. Les aménagements ainsi prévus concerneront l'école maternelle, la restauration scolaire, l'accueil de loisirs et la salle polyvalente.

Mesures concrètes : Réaffectation du bâtiment école maternelle en centre de loisirs et inversement. La salle polyvalente devient cantine et inversement. La restauration pour le centre de loisirs se fera dans le restaurant de la salle polyvalente.

Calendrier : 4^{ème} trimestre 2021

Elu(s) référent(s) + coordonnées : MIGUET Denis, Maire

Mail : miguetdenis@yahoo.fr

Technicien(s) référent (s) + coordonnées : VAN ROSSEM Marc, Adjoint chargé de l'urbanisme

Mail : marc.vr@laposte.net ou adjoint.urbanisme@cannes-ecluse.com

Partenaires publics et privés :

Coût prévisionnel : 205 205.51HT (244 221.96TTC)

Plan de financement prévisionnel avec identification des cofinancements : les subventions (la DETR ne nous ayant pas été accordée) sont importantes, compte tenu du coût du projet et le reste sera en autofinancement comme prévu initialement.

Eléments complémentaires :

Collectivité : ...Coues...Ecluse

**(MODELE DE PLAN *) DE FINANCEMENT / ÉCHÉANCIER
DOTATION D'ÉQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX (DETR)**

année : ...2011...

PLAN DE FINANCEMENT

DÉPENSES

Nature des dépenses	Montant HT	TVA ... %	Montant TTC
Electricité	40 170,24	20%	48 204,29
Aménagement cuisine	28 322,00	20%	33 986,40
Climatisation cuisine	29 688,52	20%	35 626,22
Plomberie	17 495,04	20%	20 994,05
Véranda	67 790,42	20%	81 348,50
Véranda - volets	11 616,04	20%	13 939,25
Aménagement intérieur broux	10 123,25	Autoentrepreneur, pas de TVA	10 123,25
Total	205 205,51	TVA	244 221,96

RECETTES

Moyens financiers	Taux	Montant
État (DETR)	80 % du HT	164 164,41
Autres partenaires financiers : (à préciser : Etat autre que DETR, Département, Région, AESN, autre...)		
Etat (FCTVA)	16,404 %	38 401,55
Total		202 565,96
Reste à la charge de la collectivité (1)	Fonds propres	41 656,00

(1) préciser le mode de financement (emprunt, fonds propres, ...)

**LES DOCUMENTS ATTESTANT DE L'OBTENTION DES SUBVENTIONS DEMANDÉES SUR CE
PROJET SONT A JOINDRE AU PRÉSENT DOSSIER**

CRTE du Pays de Montereau**Commune de : LA BROSSE-MONTCEAUX**

Nom de l'action : Travaux de remplacement des fenêtres de la Mairie

- Axe du CRTE :**
- Urbanisme et biodiversité
 - Patrimoine et paysage
 - Logement et bâtiment
 - Politique de la ville
 - Energie et mobilité

Descriptif : Remplacement de fenêtres et portes en bois, simple vitrage par du PVC double vitrage

Mesures concrètes : Réduction des consommations énergétiques

Calendrier : Initialement prévu en 2021, reporté en 2022

Elu(s) référent(s) + coordonnées : Alain DEMELUN – Maire - 0164322307

Technicien(s) référent (s) + coordonnées : Alain DEMELUN – Maire - 0164322307

Partenaires publics et privés :

Coût prévisionnel : 4 000 €

Plan de financement prévisionnel avec identification des cofinancements :

- ◆ Le coût prévisionnel global du projet s'élève à : **3 326,42 € H.T.**
(soit **3 991,71 € T.T.C.**)
- ◆ Le montant de la subvention sollicitée de l'Etat est de : **2 661,14 €**
(soit **80% du coût H.T.**)

Eléments complémentaires :

CRTE du Pays de Montereau**Commune de : Montereau-fault-Yonne****Nom de l'action** : Réhabilitation de la vitrine commerciale du 22/24 Jean Jaurès

- Axe du CRTE :**
- Urbanisme et biodiversité
 - Patrimoine et paysage
 - Logement et bâtiment
 - Politique de la ville
 - Energie et mobilité

Descriptif :

Le centre-ville de Montereau est constitué d'un tissu commercial vaste et diversifié, mais peut attractif dû à sa vétusté.

Le manque de qualité dans les façades commerciales et l'exiguïté des cellules peut pousser les nouveaux créateurs à s'installer dans les zones commerciales plus confortables, mais moins conviviales ou authentiques.

L'implication des professionnels à valoriser leurs commerces aura également une répercussion sur leur attractivité.

La démarche est de les accompagner dans cette prise de conscience.

La réalisation de la façade commerciale du 22/24 de la rue Jean Jaurès (propriété de la ville) vise à insuffler cette démarche.

Mesures concrètes :

Réhabiliter la façade commerciale du commerce (propriété ville) située 22/24 rue Jean Jaurès/ rue des Chapeliers

La Réhabilitation porte autant sur la façade, qui se veut en bois, que sur la vitrine commerciale (amélioration énergétique)

Calendrier :**Elu(s) référent(s) + coordonnées :**

Ertan Belek

e.belek@ville-montereau77.fr

Technicien(s) référent (s) + coordonnées :

Etienne Soares

e.soares@ville-montereau77.fr

Partenaires publics et privés :

- ABF
- CCI
- CMA

Coût prévisionnel :

92 740 €HT

Plan de financement prévisionnel avec identification des cofinancements :

DEPENSES			RECETTES	
	Montant € HT	Montant € TTC		Montant TTC
-				
Travaux de remplacement de la vitrine	92 740	111 288	ETAT : DSIL 2019 "Cœur de Ville" (80% du coût HT de l'opération)	0,00
			FCTVA (16,4%)	15 209
			Région :	
			Département :	
			Autofinancement Ville	96 079,00
Coût prévisionnel de l'opération	92 740,00	111 288,00	Financement prévisionnel de l'opération	111 288,00

Eléments complémentaires :

CRTE du Pays de Montereau

Commune de : Montereau-fault-Yonne

Nom de l'action : Etude urbaine de définition de la stratégie de développement du programme ACV

- Axe du CRTE :**
- Urbanisme et biodiversité
 - Patrimoine et paysage
 - Logement et bâtiment
 - Politique de la ville
 - Energie et mobilité

Descriptif : La convention-cadre liée au programme Action Cœur de Ville a été signée avec les partenaires le 09 octobre 2018. Elle a identifié la nécessité de réaliser « un diagnostic de la situation de son cœur d'agglomération afin d'identifier les forces sur lesquelles capitaliser et les faiblesses qui devront être dépassées dans la mise en œuvre du programme » (article 6.1 de la convention).

Mesures concrètes :

Le diagnostic sera réalisé à l'échelle d'un périmètre d'étude intégrant la ville-centre ainsi que tout ou partie de l'intercommunalité à laquelle elle appartient. Ce périmètre permettra notamment d'identifier les interactions (complémentarités, concurrences, fractures,...) entre certaines fonctions du cœur d'agglomération et le reste du bassin de vie, ceci afin d'envisager les rééquilibrages et renforcements que pourrait nécessiter la redynamisation du cœur d'agglomération.

Le diagnostic doit couvrir les 5 axes sectoriels du Programme Action Cœur de Ville, de sorte à permettre une appréhension systémique de la situation du cœur d'agglomération :

- De la réhabilitation à la restructuration : vers une offre attractive de l'habitat en centre-ville,
- Favoriser un développement économique et commercial équilibré,
- Développer l'accessibilité, la mobilité et les connexions,
- Mettre en valeur les formes urbaines, l'espace public et le patrimoine,
- Fournir l'accès aux équipements et services publics.

Le diagnostic devra également intégrer les thématiques transversales que sont la transition énergétique et écologique, l'innovation, le recours au numérique et l'animation du cœur de ville.

L'étude a également pour objet, d'élaborer un « Plan Guide » ; une stratégie d'aménagement à mettre en œuvre pour développer une nouvelle dynamique, intégrant l'ensemble des éléments constitutifs du centre-ville :

- Commerces,
- Habitat, avec la contrainte du patrimoine historique,
- Mobilités/ Stationnement
- Espaces publics/ lieux de vies
- Tourisme
- Environnement/Innovation

Le plan guide fera l'objet d'un développement et de choix de sites et d'actions à mener dans le cadre du phasage du projet Cœur de ville.

Des fiches actions intégrant :

- Le projet identifié / le foncier,
- Le mode opératoire et montage juridique,
- Le maître d'ouvrage identifié,
- Le cout de l'action,
- Le phasage/planning,

seront proposées.

Cette étude s'inscrit pleinement dans le Programme Action Cœur de Ville et est rattachée à l'ensemble des axes d'intervention de ce programme.

Calendrier :

Elu(s) référent(s) + coordonnées : Mr James Chéron, Maire de Montereau-fault-Yonne

Technicien(s) référent (s) + coordonnées : Etienne Soares, Chargé de projet Action Cœur de Ville, Mairie de Montereau-fault-Yonne

Partenaires publics et privés : L'étude a démarré en 2020 et s'achèvera courant 2022.

Coût prévisionnel : 51 885 € HT, 62 262 € TTC

Plan de financement prévisionnel avec identification des cofinancements :

DEPENSES			RECETTES		
	Montant € HT	Montant € TTC		Montant € HT	Montant TTC
- Étude Urbaine : montant estimé	51 885,00	62 262,00			
-			ETAT : DSIL 2018 "Cœur de Ville" (40 % du coût HT de l'opération)	20 754,00	
-				20 754,00	
-			Caisse des Dépôts et Consignations (même montant que la ville) - 25 942 €		
-					
-			Autofinancement Ville	10 377,00	
-			(20 % du coût HT) :		10 377,00
<u>Coût prévisionnel de l'opération</u>	51 885,00	62 262,00	<u>Financement prévisionnel de l'opération</u>	51 885,00	62 262,00

Éléments complémentaires :

CRTE du Pays de Montereau

Commune de : VARENNES-sur-SEINE

Nom de l'action : AMENAGEMENT DE PISTES CYCLABLES PARC DE LA GRANDE GARENNE

- Axe du CRTE** :
- Urbanisme et biodiversité
 - Patrimoine et paysage
 - Logement et bâtiment
 - Politique de la ville
 - Energie et mobilité

Descriptif : aménagement de pistes cyclables dans le parc de la Grande Garenne

Mesures concrètes : création de pistes cyclables afin de relier les quartiers de la Commune et installation d'abris à vélos sur le parcours.

Calendrier : 2022

Elu(s) référent(s) + coordonnées : Monsieur le Maire

Technicien(s) référent (s) + coordonnées : Corinne DUPATY – 01.60.73.55.30

Partenaires publics et privés :

- Cabinet d'études : SERVICAD ingénieurs Conseils
- Entreprise COLAS
- France ENVIRONNEMENT

Coût prévisionnel :

- 414085 € HT

Plan de financement prévisionnel avec identification des cofinancements :

Autofinancement – Région plan vélo 115320 €

Eléments complémentaires :

CRTE du Pays de Montereau

CC Pays de Montereau

Nom de l'action : Rénovation du Pont de la Manutention

Axe du CRTE : Urbanisme et biodiversité

Patrimoine et paysage

Logement et bâtiment

Politique de la ville

Energie et mobilité

Descriptif : En raison de la dangerosité du pont SNCF situé Avenue Albert Gravé et suite au diagnostic technique réalisé par la SNCF en 2019, la CCPM souhaite réaliser les travaux de voirie et structurels nécessaires afin d'assurer la pérennité de l'ouvrage.

La création du cheminements piétons et vélos est aussi envisagée dans le cadre de la mise en œuvre du Plan Vélo.

Mesures concrètes : Le diagnostic de la SNCF datant de 2018 conseille à la CCPM de réaliser les travaux suivants : reprise de l'enrobé faïencé, reprise des joints routiers, reprise de l'enrobage en sous-face après passivation des aciers. L'adaptation des voiries aux modes de transports doux est au cœur du projet dans le cadre du Plan Vélo de la CCPM.

Calendrier : 2021

Elu(s) référent(s) + coordonnées : Yves Roy

Technicien(s) référent (s) + coordonnées : Kevin Legoff, kevin.legoff@paysdemontereau.fr, 01 60 73 43 96

Partenaires publics et privés : SNCF, commune de Montereau-fault-Yonne, commune de Varennes-sur-Seine

Coût prévisionnel : 799 460 € HT, 959 352 € TTC

Plan de financement prévisionnel avec identification des cofinancements :

Coût de l'action HT	Montant des financements		
	CCPM	Etat	
799 460 €	399 730 €	399 730 €	
100 %	50 %	50 %	

Eléments

complémentaires :

CRTE du Pays de Montereau

CC Pays de Montereau

Nom de l'action : Rue de la Grande Haie : Restructuration complète de l'axe principal du Parc d'entreprises du Confluent (ex ZI de Montereau), mise en sécurité et limitation de vitesse des PL et VL, création d'espaces dédiés aux mobilités douces (vélos, piétons) et aux transports en commun.

Axe du CRTE : x Urbanisme et biodiversité

Patrimoine et paysage

Logement et bâtiment

Politique de la ville

Energie et mobilité

Descriptif :

La rue de la Grande Haie est l'artère principale du Parc d'Entreprises du Confluent. Elle dessert 16 entreprises (et potentiellement 3 friches industrielles actuellement vacantes), alimentées par de nombreux Poids Lourds. La Société des Aciéries de Montereau SAM, les transports exceptionnels Capelle, la Tannerie de Montereau, la Société Hermès, le transporteur Préjam ou l'unité de traitement des ordures ménagères... représentent un volume considérable de poids lourds par jour qu'il convient d'apporter toutes les conditions de sécurité (des accidents ayant eu lieu ces dernières années).

La restructuration de la rue de la Grande Haie est la troisième et dernière phase du programme de requalification des voies de la Zone d'Activités après la rue des Sécherons et la rue des Clomarts. Elle structure le territoire.

Les travaux de la rue de la Grande Haie vont permettre la cohabitation entre la circulation importante des PL et les nouvelles mobilités, avec la création d'aménagements de voirie spécifiques, avec la révision complète de l'éclairage public, source de fluidité et de sécurité.

Mesures concrètes :

Objectif des travaux sur chaussée : reprise de la chaussée, des bordures et des caniveaux :

- 1) Rabotage de la chaussée à 0,20m (voirie lourde) ;
- 2) Démolition des bordures et caniveaux ;
- 3) Pose de bordures et caniveaux, y compris de bordures de type quai de bus ;
- 4) Reprise de la structure en GBO/14 sur 0,14m ;
- 5) Mise à niveau des affleurant ;
- 6) Couche de roulement en BBO/10 sur 0,60m.

Objectifs des travaux sur trottoirs : réaménagement des trottoirs avec la création, en accord avec les objectifs du PAVE, de cheminements dédiés aux cycles et d'un cheminement continu en PMR pour les piétons.

- 1) Reprise des trottoirs avec la création, de chaque côté de la chaussée, d'une partie piétonne (en enrobé noir de type BB0/06) et d'une piste cyclable unidirectionnelle (en enrobé neuf rouge de type BB0/06) ;
- 2) Création de places de stationnement véhicules légers, séparées par des espaces plantés bordés de barrières anti racinaires pour pérenniser les aménagements tout en conciliant la végétalisation et la minéralisation ;
- 3) Les bordures T2 sont abaissées au droit des entrées d'entreprises afin de permettre le cheminement PMR ;
- 4) Des passages piétons sont disposés pour assurer les cheminements aux abords des arrêts de bus et autour du nouveau giratoire et à différentes intersections.

Objectifs des travaux complémentaires :

- 5) Création de quatre arrêts de bus positionnés sur chaussée, conformément aux recommandations sur les points d'arrêts ;
- 6) Reprise des entrées des entreprises avec un enrobé neuf de type BB0/10 ;
- 7) Rénovation complète de l'éclairage public pour que l'éclairage au sol corresponde aux différents usages (voitures, piétons, cycles). Un soin particulier sera apporté pour que la technologie retenue soit faiblement consommatrice en énergie (usage de LED), modulable dans la journée (abaissement de puissance en fonction des horaires et sécurisé (détection de présence)).

Calendrier : début des travaux deuxième semestre 2021, fin des travaux au 1^{er} semestre 2022 (sous réserve des restrictions engendrées par l'épisode de Covid 19)..

Elu(s) référent(s) + coordonnées : Yves Roy

Technicien(s) référent (s) + coordonnées : Kevin Legoff, kevin.legoff@paysdemontereauf.fr, 01 60 73 43 96

Partenaires publics et privés :

Coût prévisionnel : 1 970 535 € HT

Plan de financement prévisionnel avec identification des cofinancements :

Coût de l'action HT	Montant des financements		
	CCPM	Etat	
1 970 535 €	1 182 321 €	788 214 €	
100 %	60 %	40 %	

Eléments complémentaires :

CRTE du Pays de Montereau

Communauté de Communes du Pays de Montereau

Nom de l'action : Travaux d'équipement du forage des près hauts à Marolles sur Seine avec réalisation des canalisations de transfert

- Axe du CRTE :**
- Urbanisme et biodiversité
 - Patrimoine et paysage
 - Logement et bâtiment
 - Politique de la ville
 - Energie et mobilité
 - Eau et assainissement

Descriptif : La Communauté de Communes du Pays de Montereau exploite plusieurs ressources souterraines pour son alimentation en eau potable. Certaines d'entre elles sont affectées par des dégradations qualitatives, notamment phytosanitaire et nitrates.

Suite à la réalisation d'un schéma directeur Eau potable sur son territoire en 2008, la CCPM a engagé la mise en place d'un plan de sécurisation de son réseau avec l'exploitation de nouvelles ressources et l'interconnexion des réseaux d'eau sur le territoire.

Les captages des champs captant « Les Prés Hauts » se composent de trois ouvrages : F1, créé en 2008, ainsi que F2 et F3, créés en 2011. Ces ouvrages, d'une profondeur de 30 mètres constituent une nouvelle ressource en eau pour la Communauté de Communes du Pays de Montereau (CCPM) et font partie du projet d'interconnexion. La bonne qualité de ces eaux devrait participer à pallier les problèmes de non-conformité de l'eau actuellement distribuée.

Mesures concrètes :

Les travaux sur les ouvrages sont estimés à 910 000 € HT, hors études.

L'interconnexion du réseau passe par la pose :

- D'une canalisation depuis les Prés Hauts jusqu'à Gravelottes sur un linéaire d'environ 6 km.

Cout des travaux 1,2 M€ HT

Il sera également prévu la création de bâches de reprises sur les sites des Prés Hauts (100 m³), de Barbey (100 m³) et de Gravelottes (1000 m³) ainsi que le remplacement des pompes existantes par des pompes à vitesse variable

La pose d'une canalisation depuis les forages des Prés Hauts jusqu'au forage de Barbey sur un linéaire d'environ 3,8 km ; La pose d'une canalisation de Saint-Martin jusqu'au château d'eau de Gardeloup sur un linéaire d'environ 2,9 mètres.

Calendrier : 2021 DCE (études en cours) rencontrent financeurs en octobre 2020.

Elu(s) référent(s) + coordonnées : Monsieur Jean-Luc AUZOU, vice-président en charge de l'assainissement

Technicien(s) référent (s) + coordonnées : Madame LOUIS Christine, DGA /Tél. : 01.60.73.44.05
christine.louis@paysdemontereau.fr

Partenaires publics et privés : Etat, Département (à confirmer)

Coût prévisionnel : 1.2 M€ € HT

Plan de financement prévisionnel avec identification des cofinancements :

Coût de l'action TTC	Montant des financements		
	CCPM	Etat (DSIL)	Autre
2 110 000 €	422 000 €	1 688 000 €	
100 %	20%	80 %	

Eléments complémentaires :

CRTE du Pays de Montereau

Communauté de Communes du Pays de Montereau

Nom de l'action : Reconstruction de la station d'épuration de Noisy-Rudignon avec problématique de gestion des eaux claires parasites

- Axe du CRTE :**
- Urbanisme et biodiversité
 - Patrimoine et paysage
 - Logement et bâtiment
 - Politique de la ville
 - Energie et mobilité
 - Eau et assainissement

Descriptif : La compétence assainissement a été transférée par la commune de Noisy Rudignon à la Communauté de Communes au 1er janvier 2017. Dans le but d'une gestion optimisée, la CCPM a lancé un diagnostic du système complet de l'assainissement qui a mis en évidence un dysfonctionnement structurel de la station d'épuration et l'identification de surfaces actives à l'origine de fortes surcharges hydrauliques par temps de pluie. Ces derniers ne peuvent se faire sans la réalisation des premiers.

Mesures concrètes :

Concerne la déconnexion des surfaces actives suivantes :

- Réseau pluvial drainant les eaux de voirie du bourg de Rudignon vers le réseau eaux usées : création d'un bassin de stockage et d'infiltration à ciel ouvert sur un terrain appartenant à la commune. Cet ouvrage permettra de désactiver une superficie de 15 430 m². Le montant estimé des travaux est de 110 000 € HT ; Drainage de la voirie, route d'Esmans : création d'une noue d'infiltration pour un stockage de 130 m³ ; Réhabilitation de 63 ml de réseau, rue Grande soit par remplacement soit par gainage

Deux sources situées dans la rue de l'abreuvoir et rue de la petite fontaine ont été identifiées comme étant raccordées sur le réseau. Cette problématique sera traitée dans un deuxième temps avec l'étude sur le dispositif de traitement.

Le montant des travaux sur le réseau s'élève à 168 000 € HT hors études et acquisition de foncier. Par ailleurs, la reconstruction de la station d'épuration de Noisy Rudignon est estimée à 900 000 €

Calendrier : 2021 DCE (études en cours), Maitrise d'œuvre SAFEGE.

Elu(s) référent(s) + coordonnées : Monsieur Jean-Luc AUZOU, vice-président en charge de l'assainissement

Technicien(s) référent (s) + coordonnées : Madame LOUIS Christine, DGA /Tél. : 01.60.73.44.05
christine.louis@paysdemontereau.fr

Partenaires publics et privés : Etat, Département (à confirmer)

Coût prévisionnel : 900 000 € HT

Plan de financement prévisionnel avec identification des cofinancements :

Coût de l'action TTC	Montant des financements		
	CCPM	Etat (DSIL)	Autre
1 068 000 €	213 600 €	854 400 €	
100 %	20%	80 %	

Éléments complémentaires :